

LABÈGE

Bulletin d'informations municipal

infos

juillet - août 2014
n°232

Pour plus d'informations : www.ville-labege.fr

Infos municipales

Sous des dehors d'été,
à voir en p.28

Fête locale 2014

le soleil et la réussite au rendez-vous

Infos associatives

De la musique
aux jardins familiaux

Infos culturelles

Nouvelles conférences
d'histoire de l'art

ESPACE JEUNES Retrouvez les infos pages 16/17

SOMMAIRE

■ Infos municipales

Les premières décisions du nouveau Conseil Municipal..	3/4
Élections européennes	5
Le budget municipal 2014	6 à 9
Sécurité et développement des transports « doux » ..	10/11
Commémoration de l'armistice de 1945	11
Extrait du message de M. Kader ARIF	11
Travaux sur la commune	12/13
En bref.....	14
Prévention / cambriolages	14
Conseils en cas de canicule / Chikungunya	15

■ Infos intercommunales

Espace Jeunes.....	16/17
Les délégations des vice-présidents du Sicoval	18

■ Expression Libre

Liste « Labège village d'avenir ».....	19
Liste « Labège autrement » et « Labège naturellement solidaire ».....	20

■ Infos générales

Maison de retraite : nombreuses rencontres pour retraités actifs	20
--	----

■ Infos culturelles

Médiathèque : les 10 ans.....	23/24
Maison Salvan	25 à 27
Sous des dehors d'été 2014	28

■ Infos associatives

COF : animations passées et à venir	29
COF : Fête locale : 16, 17 et 18 mai 2014	30
Autour du livre : bourse aux livres et le blues en vedette ..	31
Délires d'encre.....	32
Semelles de Plume	32
Jardins Familiaux	33
À vent scène.....	33
EIMSET	33
GVL : des animatrices motivées / Tennis Club.....	34
BAD à Labège / Solhandi	35
Dance Club : Venez danser avec nous.....	36
Fête des associations	37

■ Infos pratiques

Pharmacies de garde / Fermetures et horaires d'été ..	38
Calendrier collectes déchets et déchets verts 2014 ..	37

Directeur de publication : Claude Ducert
Responsable de la rédaction : Richard Beugné
Maquette, mise en page et impression :
Sicoval rue du Chêne Vert Labège

M. DUCERT et son conseil municipal vous souhaitent de bonnes vacances d'été et vous donnent rendez-vous à la rentrée. *L'équipe municipale*

Rappel

Prochaine collecte des informations pour le bulletin de septembre 2014 :

avant le 10 août 2014 dernier délai

Pour les articles déjà saisis sur ordinateur, ayez l'amabilité de les envoyer par courriel à rbeugne@ville-labege.fr ou, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de lui fournir ces textes sur un support numérique (clé USB, CDrom...) qui vous sera restitué.

Les premières décisions du nouveau Conseil Municipal

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter en détail toutes les décisions prises en conseil municipal en mairie ou sur notre site internet à l'adresse : http://ville-labege.fr/pdf/comptes_rendus_CM/2014/22_avril_2014.pdf

■ Conseil Municipal du 22 avril

• **Objet : Approbation du PV du Conseil Municipal du 4 avril 2014**

Un conseiller municipal d'opposition souhaite que l'article 16 de la délibération du 4 avril 2014 portant attribution de délégations du Conseil Municipal au Maire soit modifié de façon à obtenir au cas par cas des précisions sur cette délégation. Après débat, Monsieur le Maire propose la suppression de cette délégation. Les conventions, prévues par le code de l'urbanisme et contenues dans cet article 16, feront l'objet d'un examen par le Conseil Municipal d'autorisations au cas par cas. Cette proposition de suppression est mise au vote et obtient 11 oui, 10 non et 5 blancs. L'article 16 de la délibération portant délégations du Conseil Municipal au profit du Maire est donc supprimé. Cette modification étant apportée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble du procès-verbal de la réunion du 4 avril dernier.

• **Objet : Election des délégués pour représenter la commune au sein de la commission territoriale de Fourquevaux.**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de modifier la délibération portant sur les délégués représentant la commune auprès de la commission territoriale de Fourquevaux. Cette délibération vise à renommer dans le bon ordre (titulaire/suppléant) les délégués initialement nommés et ceci conformément aux statuts de ce syndicat.

• **Objet : Election des délégués pour représenter la commune au sein du Comité Syndical du SDEHG**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de procéder à l'élection de délégués pour représenter la Commune au sein du Comité Syndical du SDEHG, conformément à l'article L 5211-7 et suivants et L 5711 à L 5721 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Commune sera représentée par deux délégués nommés ce jour.

• **Objet : Règlement intérieur*, Approbation**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation. Ce document fixe les conditions de fonctionnement du conseil municipal. Il impose notamment l'obligation de prévoir les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire, les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés prévus à l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ainsi que les règles de présentation, d'examen et la fréquence des questions orales.

Le Conseil Municipal délibère et décide d'accepter la proposition de Monsieur le Maire d'approuver le règlement intérieur proposé et d'autoriser ce dernier ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

** Le règlement intérieur, en cours de modification au moment de la publication, sera consultable sur notre site internet*

- **Examen du règlement intérieur du Conseil Municipal :**

Il est précisé que la rédaction de l'article 13 du règlement devra être revue afin de prévoir la venue de conseillers municipaux au sein du Bureau Municipal à leur demande et après acceptation du Bureau. Par ailleurs, le tableau des commissions prévues à l'article 11 sera d'une part modifié pour tenir compte d'une erreur matérielle dans le document présenté, d'autre part pour tenir compte des nouvelles appellations de commissions qui seront constituées dans le cadre de l'article 3 de la note de synthèse préalable à la présente réunion.

Il est enfin précisé que les conseillers municipaux seront destinataires du calendrier prévisionnel des réunions du Conseil Municipal et dans la mesure du possible du calendrier de communication des articles à paraître dans le bulletin municipal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de délibération portant sur le règlement intérieur du Conseil Municipal qui prend en compte les modifications du projet apportées en séance.

• **Objet : Constitution des commissions municipales**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le tableau annexé au procès-verbal.

• **Objet : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres et élections de ses membres**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics et considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de consti-

tuer la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat.

Le Conseil Municipal, à l'exposé de son Président, délibère et décide d'accepter la proposition de Monsieur le Maire de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants pour constituer la Commission d'Appel d'Offres.

Election à l'unanimité de la liste suivante : Comme membres titulaires: M. AÏDLI Fathi, M. BEYSSEN Jean-Paul, M. GLORIES Damien, M^{me} LACAN Marie-Viviane, M. PERROT Frédéric et enfin les membres suppléants sont : M^{me} AVRIL Sophie, M. BOUISSOU Gabriel, M. CHERUBIN Laurent, M^{me} DOMERGUE Fanny, M^{me} LAPEYRE Françoise.

• Objet : Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à la Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS vu les articles R. 123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles; vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2014 fixant à 8 le nombre d'administrateurs du CCAS ; le CA du CCAS compte les 4 membres élus et 4 membres désignés par le Maire.

Les projets de délibérations ainsi que le budget du CCAS ont fait l'objet d'un accord unanime des 4 membres élus municipaux du Conseil d'Administration du CCAS qui en compte 8 (4 en cours de désignation). Ces délibérations ne seront valables et exécutoires qu'après avoir été adoptées par le CA du CCAS dans son entier, une fois celui-ci constitué.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de délibération et sont élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS : M. CHERDO Eric, M^{me} FAURES Anne, M^{me} FRENDRO-ROSSO Laure, M. GONZALEZ Laurent.

• Objet : Examen et vote des budgets 2014 des comptes administratifs 2013 - Vote des taux communaux pour 2014 :
Après analyse, Monsieur le Maire propose

au Conseil Municipal, conformément à l'avis de la Commission des Finances :

- D'instaurer le taux communal des taxes suivantes pour 2014 :
 - Taxe d'habitation : 4,72 %
 - Taxe foncier bâti : 20,14 %
 - Taxe foncier non bâti : 39,22 %

Le Conseil Municipal adopte ces nouveaux taux pour 2014 par 21 votes favorables, 2 votes blancs et 3 votes défavorables. Ce vote intervient après une intervention des deux groupes d'opposition s'opposant au choix de variation des taux basés sur le taux de l'inflation constatée en 2013.

- Compte Administratif 2013

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur DUCERT, Maire, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2013 pour la Commune dressé par Monsieur DUCERT, Maire, après s'être fait présenté le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

Le compte administratif est adopté par 19 voix favorables et 3 votes blancs. Il est précisé que les 4 conseillers municipaux membres de Conseils d'Administration de structures subventionnées par la Mairie n'ont pas participé au vote.

- Budget communal 2014

Celui-ci est approuvé, dans les mêmes conditions de non-participation de 4 conseillers municipaux, par 18 voix favorables, 3 votes blancs et 1 vote contre.

- Compte Administratif 2013 de la Régie de Transports

Le résultat cumulé est nul (le budget de la Régie de Transport de Labège a été clôturé par la délibération n°116 du 10 décembre 2013).

Le Compte Administratif de la régie des transports est adopté par 25 votes favorables et 1 vote blanc.

• Objet : Subventions 2014-Comité Officiel des Fêtes (COF)

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la Commune de Labège, soucieuse de préserver et de développer

son tissu associatif, soutient depuis sa création le Comité Officiel des Fêtes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 33 000 € pour l'année 2014 au COF pour le financement de ses actions.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des membres présents.

• Objet : Subventions 2014-Association du Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 40 747 € pour l'année 2014 à l'association du personnel communal pour le financement de ses actions.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des membres présents.

• Objet : Subventions 2014 - École St-Dominique Savio-OGEC

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la Commune de Labège est liée à l'école Saint Dominique Savio, gérée par l'association OGEC, par un contrat d'association.

Ainsi, une convention partenariale doit être signée entre la commune de Labège et l'école st Dominique Savio.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 26 318 € pour l'année 2014 à l'école St Dominique Savio pour le financement de ses actions.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des membres présents.

Élections européennes

Les élections européennes du dimanche 25 mai ont été marquées par un fort taux d'abstention au plan national (56,9% de non votants).

A Labège, ce taux fut légèrement inférieur (52.65%). Il y a eu par ailleurs 23 votes blancs (soit 1.85 % des votants) et 9 votes nuls. Les Labégeois ont donc été un peu plus

nombreux que la moyenne à se déplacer pour exercer leur droit de vote. Il s'agissait de voter pour désigner le représentant de la Circonscription Sud-Ouest au Parlement européen.

Il ne nous appartient pas ici de commenter les résultats de cette élection, mais nous vous communiquons les résultats obtenus par les 25 candidats en lice.

Inscrits 2361

Abstentions 1118 (47.35%)

Votants 1243 (52.65%)

Front national : Louis ALIOT	17.92 %
Union de la gauche : Virginie ROZIÈRE	17.67 %
Europe-Ecologie-Les verts : José BOVÉ	16.76 %
Union pour un mouvement populaire : Michèle ALLIOT-MARIE	14.04 %
Union du centre : Robert ROCHEFORT	11.48 %
Front de gauche : Jean-Luc MELENCHON	7.18 %
Divers gauche : Joseph BOUSSION	4.38 %
Divers droite : Pascal LESELLIER	2.56 %
Divers droite : Philippe MARTY	1.73 %
Divers Marie : Jeanne HUSSET	1.65 %
Divers : Eric MAHUET	0.91 %
Extrême gauche : Sandra TORREMOCHA	0.83 %
Divers droite : Jean-Claude MARTINEZ	0.83 %

Blancs et nuls 0 (%)

Exprimés 1211 (51.29%)

Extrême gauche : Philippe POUTOU	0.66 %
Divers : Francis LENNE	0.58 %
Divers : Anne NÈGRE	0.58 %
Divers : Régis CHAMAGNE	0.17 %
Extrême droite : Renaud CAMUS	0.08 %
Divers Faïrouz : HONDEMA-MOKRANE	0%
Divers : Jean TELLECHEA	0%
Divers droite : Gaël COUROSSE	0%
Extrême gauche : Nicole PRADALIER	0%
Divers : Sami GHAZOUANE	0%
Divers : Monique JUY	0%
Divers : Martine GROS	0%

Le budget municipal 2014

« Nouvellement élu, nous avons dû faire face à une situation inédite : voter le budget de l'année 2014 sans avoir pu programmer d'autres investissements que ceux déjà engagés avant les élections.

Nous avons donc constitué ce que nous pensions être une réserve pour des investissements futurs puisque apparemment la précédente municipalité nous avait laissé un excédent

de 705 000 euros. Je dis bien « apparemment » car nous avons découvert par la suite, au Sicoval, une « ardoise » d'1 million d'euros, hors de l'enveloppe prévue pour les travaux de voirie. Cette somme avait été consacrée au financement d'une partie des travaux de la place du village. Donc, en pratique, notre budget, au lieu de faire apparaître un excédent de

705 000 euros aurait dû, si le Sicoval ne nous avait pas fait crédit, se solder par un déficit de 295 000 euros. L'héritage n'était pas aussi excédentaire que nous le pensions.

Les lecteurs avertis devront donc tenir compte de cette donnée à la lecture des chiffres que nous leur communiquons dans l'article suivant. »

Claude Ducert,
Maire de Labège

■ 1 - Les finances publiques

Les finances publiques sont régies par des principes budgétaires que sont l'annualité (durée de l'exercice budgétaire pour les dépenses, recettes et impôts), l'équilibre budgétaire (face à une dépense une recette et équilibre fonctionnement/ investissement), l'unité budgétaire (présentation d'un document unique et détaillé des dépenses et recettes), l'universalité (toutes les dépenses doivent être couvertes par la masse commune des recettes), la spécialité (les crédits votés doivent être affectés à une dépense précise et unique), et enfin la sincérité (les documents présentés doivent refléter exactement l'état des comptes).

Différentes procédures budgétaires rythment l'année : le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui est la traduction financière des projets municipaux pour les années à venir, le Budget Primitif (BP) qui prévoit et autorise les dépenses par le vote, le Budget rectificatif ou Décision Modificative (DM) permet d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution et, enfin, le Compte Administratif (CA) qui établit le bilan des dépenses et des recettes effectivement réalisées par la commune.

Les objectifs de la commune

1. Assurer le meilleur service quotidien aux administrés.

2. Assurer le petit entretien courant du patrimoine

1. Assurer l'entretien du patrimoine de la commune

2. Assurer le développement harmonieux de la commune



Section Fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Virement sect.inv-----	
Excédent de fonct.-----	

3. Dégager un résultat

Section Investissement	
Recettes	Dépenses
Excédent d'invest.-----	



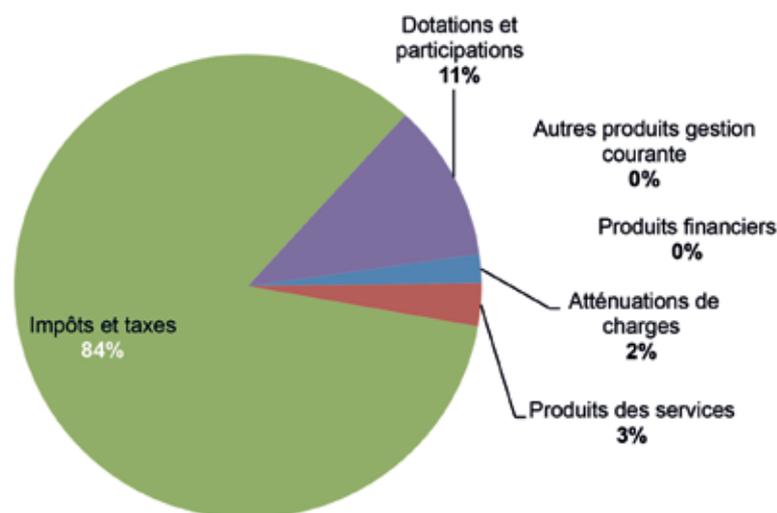
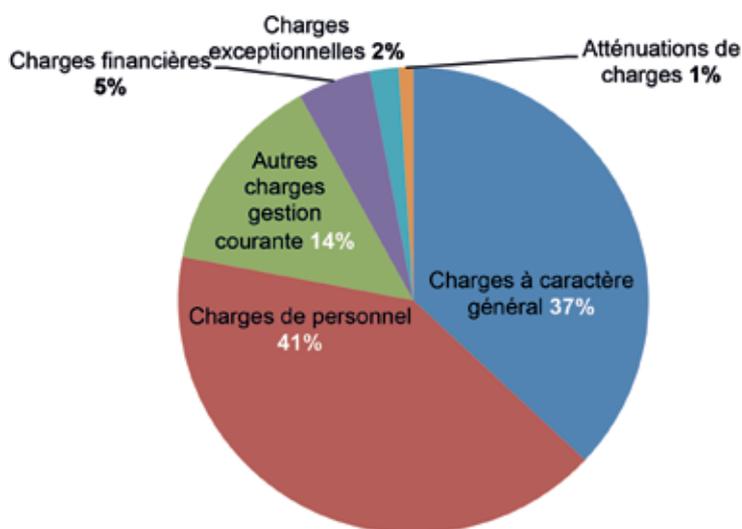
■ 2 - Le fonctionnement

Dépenses de fonctionnement-répartition 2014 :

Nature de la dépense	CA 2013	Budget 2014	Ecart CA / Budget €
011 - Charges à caractère général	1 794 482 €	1 938 070 €	143 588 €
012 - Charges de personnel	2 196 014 €	2 117 143 €	-78 871 €
65 - Autres charges de gestion courante	736 338 €	715 413 €	-20 925 €
Dépenses de gestion des services	4 726 834 €	4 770 625 €	43 792 €
66 - Charges financières	295 647 €	268 899 €	-26 748 €
67 - Charges exceptionnelles	39 153 €	114 552 €	75 399 €
014 - Atténuations de charges	17 899 €	34 008 €	16 109 €
Dépenses Réelles	5 079 533 €	5 188 084 €	108 551 €
67 - Régularisations	44 850 €	0 €	-44 850 €
6811 - Amortissements	455 226 €	208 939 €	-246 288 €
6815 - Provisions	0 €	0 €	0 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	500 076 €	208 939 €	-291 138 €
TOTAL	5 579 610 €	5 397 023 €	-182 587 €

Recettes de fonctionnement-répartition 2014 :

Nature de la recette	CA 2013	Budget 2014	Ecart CA / Budget €
013 - Atténuations de charges	128 193 €	123 244 €	-4 949 €
70 - Produits des services	204 468 €	179 707 €	-24 761 €
73 - Impôts et taxes	5 664 328 €	5 079 116 €	-585 212 €
74 - Dotations et participations	720 670 €	652 682 €	-67 988 €
75 - Autres produits de gestion courante	17 911 €	10 700 €	-7 211 €
76 - Produits financiers	42 €	42 €	0 €
Recettes de gestion des services	6 735 611 €	6 045 490 €	-690 120 €
77 - Produits exceptionnels	86 313 €	15 000 €	-71 313 €
78 - Reprises sur provisions	9 501 €	90 255 €	80 754 €
TOTAL	6 831 425 €	6 150 745 €	-680 680 €



Une volonté de la nouvelle municipalité a permis que le seuil du montant de délégation des dépenses pour les fournitures et services ainsi que pour les travaux soit réévalué à la baisse suite à la demande d'un groupe minoritaire. Au-delà de ce montant, une consultation du conseil municipal est obligatoire.

Les dépenses :

- Les dépenses de personnel sont en baisse en raison des transferts des services de direction.
- Les primes d'assurances augmentent

La fin du transfert du service à la personne, l'augmentation de la compétence voirie du Sicoval ainsi que la perte de recette fiscale expliquent la baisse des recettes provisionnelles.

Dans le cadre du Plan d'économies lancé par l'État, il convient de rappeler la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat et des dotations et participations de ce dernier ainsi que l'augmentation du prélèvement du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) qui permet l'entraide entre communes.

(suite de la page 7)

■ 3 - L'investissement

• **La section d'investissement comporte essentiellement :**

- Les dépenses d'équipements (travaux) et le remboursement de la dette
- les recettes comme les emprunts, les dotations et subventions de l'État et le résultat de fonctionnement (rattachement du solde excédentaire de la section de fonctionnement).

Lien section de fonctionnement / section d'investissement

Recettes	Dépenses
2013 : 6,8 M €	2013 : 5,6 M €
2014 : 6,1 M €	2014 : 5,4 M €
Résultat de l'exercice	

2013 : 1,25 M € 2014 : 0,75 M €

➔ **Affectation de ce résultat au financement des investissements**

- L'affectation du résultat de fonctionnement est décidé par le conseil municipal. Il peut être versé en partie à la section investissement afin de contribuer au financement de nouveaux projets. Le reste de cet excédent peut être conservé sur le fonctionnement et reporté sur l'exercice suivant.
- Le résultat du compte d'investissement est automatiquement reporté sur l'exercice suivant.

• **Le vote du budget d'investissement :**

Après seulement un mois de mandat au moment du vote, il a été décidé, dans l'attente d'une décision modificative du budget (DM) en automne et de la prise en compte de nos projets, de voter dans un premier temps un budget qui maintient les opérations engagées par l'équipe précédente (hormis, bien sûr, certains projets comme la nouvelle mairie).

Les principaux projets déjà lancés (bâtiment de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) à l'école élémentaire, dortoir de l'école maternelle et maison Pastel) ou urgents ne sont donc pas annulés et les engagements comptables maintenus.

Nous donnons une priorité budgétaire aux « petits » investissements hors opérations comme le renouvellement du matériel roulant vétuste) avant le démarrage des gros investissements évoqués lors de la campagne (en cours de discussions avec les différents partenaires).

Concernant les nouvelles dépenses qui intégreront nos projets, et dans le souci d'un vote en équilibre du budget comme l'exige la loi et afin de respecter une volonté de transparence, le Trésor Public a souhaité qu'un chiffre soit fait et voté, toujours dans l'attente de la DM.

Rapprochement du coût non financé de la Place St-Barthélemy / enveloppe 705 K € budget 2014 non affecté à un programme défini :

Coût net à payer au Sicoval	1 000 413 €
Enveloppe budget 2014 non affecté à un programme défini :	705 520 €
Différence entre le coût net de la Place et l'enveloppe prévu	-294 893 €

Ces subventions, ainsi que les critères d'attribution, sont réévaluées par les commissions et réajustées si besoin lors de la Décision Modificative (DM).

Suivi du même principe que pour le vote du budget : principe adopté = vote des mêmes montants que ceux attribués en 2013 pour les totaux suivants :

ASSOCIATIONS	BUDGET 2013
Associations culturelles	152 470 €
Associations sportives	38 230 €
Autres associations	75 185 €
TOTAL	265 885 €

Un examen des dossiers a été fait durant les mois de mai et juin, le vote est prévu au Conseil Municipal du 8 juillet (retour dans le prochain Bulletin Municipal de septembre-octobre.)

➔ **En cours à l'installation de la nouvelle municipalité**

■ 4 - Subventions aux associations :

Votées à part mais s'intégrant au vote du budget, les subventions doivent avoir en commun un intérêt public et communal. Elles sont arbitrées selon plusieurs critères :

- le type d'association (sportive, communale, culturelle) ;
- les avances versées au cours de l'exercice budgétaire ;
- leur activité et leurs projets...

■ 5 - La fiscalité

Les trois taxes locales directes pour les administrés sont :

- 1) la taxe d'habitation (TH)
- 2) la taxe sur le foncier bâti (FB)
- 3) la taxe sur le foncier non bâti (FNB)

Le montant prévisionnel des bases nettes d'imposition (valeurs locatives cadastrales) est réactualisé chaque année à la

hausse. L'assiette d'application des taux communaux, est notifié par les services de l'État. En matière de taux d'imposition, les valeurs de référence données par le Ministère de l'Intérieur correspondent à des taux pratiqués par des communes semblables du point de vue démographique et sont hétérogènes sous bien des aspects.

Conformément à nos engagements de campagne, il n'est pas prévu de hausse des taux d'impôts communaux supérieure à l'inflation 2013 (0,7 %) ce qui fait une augmentation de 0,03 points pour la taxe d'habitation et de 0,14 points pour la taxe foncière.

Fiscalité locale : proposition d'évolution des taux de 0,7 % (inflation 2013)

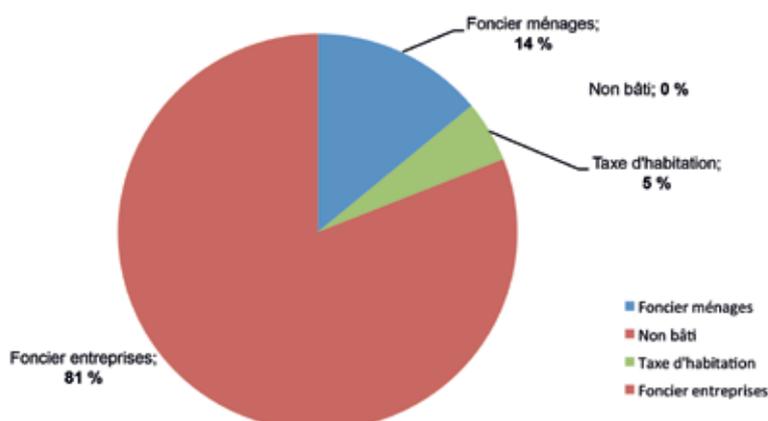
Budget 2014				
Libellé Taxes	Bases prévisionnelles	Taux 2013	Proposition taux 2014	Recettes
Taxe d'Habitation	4 810 000 €	4,69 %	4,72 %	227 032 €
Taxe Foncière (bâti)	19 808 000 €	20 %	20,14 %	3 989 331 €
Taxe Foncière (non bâti)	24 900 €	38,95 %	39,22 %	9 766 €
TOTAL				4 226 129 €

■ Exemples de l'impact de la hausse des taux 2013/2014 sur un ménage

Taxe d'habitation (part communale)			
Année	Base nette d'imposition	Taux	Montant de l'impôt
2013	2977 €	4,69 %	139,62 €
2014	2977 €	4,72 %	140,51 €
Augmentation liée au taux			0,89 €

Foncier bâti (part communale)			
Année	Base nette d'imposition	Taux	Montant de l'impôt
2013	1705 €	20 %	341 €
2014	1705 €	20,14 %	343,39 €
Augmentation liée au taux			2,39 €

Répartition des 3 taxes



Nous prévoyons au vu du résultat du CA 2013 une diminution de nos recettes fiscales notamment celles issues de la taxe sur le Foncier Bâti (-148 K € lié entre autres à la destruction du bâtiment de SANOFI).

Étant donné le peu d'impact que nous avons pu avoir sur ce premier budget, nous avons voulu une présentation didactique et pédagogique de celui-ci. Cela vous permettra nous l'espérons de mieux appréhender les futurs budgets. Ensemble, nous allons redresser puis maîtriser le budget de la ville. Conformément à nos engagements, vous constatez que nous n'augmentons pas l'imposition locale plus que l'inflation, même si nous héritons, dans les faits, d'une situation financière amputée d'1 million d'euros par rapport à ce qui était annoncé par l'équipe sortante.

Jean-Paul Beyssen, premier adjoint

Sécurité et développement des transports « doux »

La marche et le vélo étaient sur le devant de la scène le 23 mai à Toulouse, où des associations dédiées à ces modes de transport « doux » et des collectivités venues de toute la France se sont réunies. Labège y était !

Conformément à ses engagements sur la promotion des déplacements « doux » à Labège*, la mairie a initié la réflexion et pris les premiers contacts en ce sens. Elle a délégué deux personnes au 15^e congrès annuel (1) de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), association nationale reconnue des pouvoirs publics pour le développement du vélo.

Éric Cherdo, membre de la Commission Développement Durable et Gérald Salin, résidant dans le quartier du Bouisset utilisant quotidiennement le vélo pour le trajet domicile/travail, ont participé à la journée d'études du 23 mai à Toulouse ayant pour titre « Génération Vélo », ou comment promouvoir l'utilisation de la bicyclette chez les plus jeunes.

Cette rencontre, organisée par les deux associations toulousaines « la Maison du Vélo » et « 2 pieds, 2 roues », s'appuyait sur le résultat d'une enquête « les Français et le vélo » réalisée en 2012 (IPSOS pour Club des villes et territoires cyclables) : « Plus de 75 % des 15-19 ans ne font pratiquement jamais de vélo et seulement 7 % des lycéens et étudiants s'en servent quelques jours par semaine pour se rendre sur leur lieu d'études ».

Réunissant plus de 170 personnes de toute la France à la médiathèque José Cabanis, elle a permis de présenter différentes initiatives visant à promouvoir le vélo auprès des plus jeunes, dont pourrait s'inspirer Labège, en complément des actions déjà mises en œuvre :

- Le projet européen « Bambini » (2) visant à faire découvrir les vertus du vélo auprès des tout-petits de 0 à 6 ans à partir de jeux pédagogiques proposés dans une rue de quartier .

- Le projet « Vélicité » (3) invitant les 9/12 ans à découvrir leur quartier en se déplaçant à vélo et à aborder les questions d'urbanisme, d'architecture, de développement durable et de mobilité, pour devenir acteur de leur environnement.

Parmi les intervenants, Dominique Lebrun, Coordonnateur Interministériel pour le développement de l'usage du vélo, et Mathieu Chassignet de l'ADEME ont présenté quelques éléments d'actualité sur le Plan d'Action pour les Mobilités Actives (4) du gouvernement, visant à faire passer la part de la marche et du vélo dans les déplacements quotidiens de 3 % aujourd'hui à 10 % en 2020. Parmi les 25 mesures proposées dans ce plan, on retrouve les propositions phares :

- créer un cadre fiscal et financier favorable aux modes actifs dans les déplacements domicile-travail (expérimentation d'octroi d'indemnités kilométriques qui débutera dans les prochaines semaines) ;
- développer les pistes cyclables et garages à vélos sécurisés ;
- partager l'espace public et sécuriser les déplacements des usagers de la bicyclette ;
- prendre en compte les politiques de mobilité active dans l'urbanisme et le logement ;
- développer les itinéraires de loisir et de tourisme à vélo ;
- faire redécouvrir les bienfaits sur la santé de la marche et du vélo.

Cette journée était ponctuée de divers exemples concrets donnant des pistes pour une meilleure sensibilisation des plus jeunes à l'utilisation du vélo, pour alimenter la réflexion de Labège sur les aménagements de voirie afin de dévelop-



per au mieux l'utilisation du vélo et de la marche auprès du plus grand nombre, dans le respect de tous les usagers.

En conclusion à cette journée, les ingrédients de base nécessaires à un développement harmonieux et apaisé du vélo et de la marche semblent être :

- Se concerter et communiquer entre les différents acteurs,
- Intégrer systématiquement les modes de déplacements doux dans la réflexion sur les nouveaux aménagements de voirie,
- Favoriser les travaux les plus légers possibles, donc les moins coûteux, pour faire plus de (ré-) aménagements de la voirie et laisser une place aux modes de déplacements doux,
- Profiter de l'expérience des « voisins » (communes, collectivités, associations...).

À suivre : une réflexion est en cours pour créer une association « Vélo à Labège » (en lien avec 2pieds/2roues) qui vise à développer les modes de déplacements doux sur Labège.

Si vous êtes intéressés, contactez :
- cherdoe@gmail.com
- gerald.salin@gmail.com

***Rappel de nos engagements :**

- développer et sécuriser les pistes cyclables
- créer des abris couverts sécurisés à

- proximité des bâtiments communaux et du métro
- favoriser l'achat de vélos à assistance électrique

• Pour en savoir plus :

(1) sur le 15^e congrès de la FUB : <http://www.fubicy.org/spip.php?article399>



QRCode FUB

(2) sur le projet européen « Bambini » : http://www.arenidf.org/fr/BAMBINI_socialisation_aux_transports_propres_et_sobres_en_energie-601.html



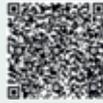
QRCode Bambini

(3) sur le projet « Vélicités » à Toulouse : <http://www.toulouse-metropole.fr/-/exposition-velicites-a-la-fabrique-du-22-mai-au-8-juin-2014>



QRCode Velicites

(4) sur le Plan d'Action pour les Mobilités actives : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Dossier-de-presse-Plan-d-actions.html>



QRCode Bambini

Remarque : vous avez été nombreux à nous interpellier sur la difficulté d'interprétation des panneaux interdits de circuler pour les vélos dans le centre de Labège Village.

Sachez que nous avons demandé à l'équipe technique du Sicoval d'étudier la question pour améliorer la circulation des vélos et la signalétique.

Le code QR (abréviation de Quick Response) est un type de code-barres constitué de modules noirs dont l'agencement définit une information que contient le code.

Son contenu du code peut être décodé après avoir été lu par un téléphone mobile ou un smartphone.

Commémoration de l'armistice de 1945

Pour le 69^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil municipal et des Labégeois se sont rendus au monument aux morts.

Le cortège était précédé du drapeau des anciens combattants. Un hommage solennel a été rendu à tous les combattants français et étrangers, reconnus et de l'ombre. La gerbe a été déposée au pied du monument par Monsieur le Maire, Claude DUCERT, et le président des anciens combattants Monsieur Pierre-Jean RODIER, accompagnés par quatre jeunes adolescents de la commune. Puis, au son de la sonnerie au mort fut observée une émouvante minute de

silence, levée par le retentissement de la Marseillaise. Monsieur le maire a ensuite donné lecture du message de Monsieur Kader Arif, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, que nous reproduisons ci-dessous. À l'issue de cette lecture le chant des partisans a retenti. Pour clore cette cérémonie, le président des anciens combattants a informé les participants qu'il organise une cérémonie spécifique



aux écoles et que cette année, centenaire du déclenchement de la Grande Guerre, auront lieu dans l'agglomération toulousaine des manifestations officielles. Après avoir remercié les personnes présentes, il les a invités à partager un apéritif.

Extrait du message de M. Kader ARIF

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

En ce 70^e anniversaire de l'année 1944, la République rend un hommage solennel à tous ces combattants, artisans de notre Libération. [...]

Le général De Gaulle l'a dit en ces termes ce jour-là : *Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice,*

pas une larme n'auront donc été perdus. 70 ans après, nous pensons aussi à tous ceux que les champs de bataille et la répression menée par l'Occupant n'ont pas emportés, à tous ceux qui sont revenus des camps de concentration et d'extermination nous conter l'horreur.

Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants seront mis à l'honneur.

Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir. Le 8 mai 1945 constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la paix.

[...] Cette paix a un nom, un espace, une histoire : c'est l'Europe. Elle a su nous préserver de la guerre et garantir la fraternité des peuples. Veillons à en assurer, ensemble, le destin.

Travaux sur la commune

■ Nouvelle salle des mariages

Une nouvelle salle des mariages a été inaugurée lors d'une première cérémonie célébrée le samedi 7 juin. Cette salle se situe en rez-de-chaussée, à la Maison le Pastel. Servant aussi de salle polyvalente pour les activités associatives et occasionnellement, municipales, cette salle a été aménagée sur le plan acoustique par la pose d'un faux plafond. Un drapeau français en façade, et une Marianne ainsi qu'une photo du président de la République ont été mis en place.

Ce changement de salle, qui avait été, comme cela se doit, soumis au Tribunal de grande Instance, a fait l'objet d'un avis favorable de la part du Procureur de la République.



Premier mariage célébré dans la nouvelle salle

■ Suite de la rénovation du centre ancien

La partie du village se situant autour de l'impasse du Moulin à Pastel et de la rue des Consuls va être rénovée. Les travaux ayant débuté à la mi-juin et prévus pour durer jusqu'en décembre consisteront à mettre aux normes les canalisations d'eau, à enfouir les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, à poser des compteurs neufs. La voirie sera refaite ainsi que le réseau de collecte des eaux pluviales. Tout cela a pour finalité de redonner du cachet à ce quartier ancien et l'embellir, de façon à restituer une homogénéité à la totalité du centre ancien.



■ Nettoyage des berges de l'Hers

Polluées par de nombreux dépôts illégaux de gravats et autres déchets, les berges de l'Hers et la voirie le long de l'impasse Riquet vont faire l'objet d'un nettoyage qui sera pris en charge par la Mairie, le Sicoval et le Syndicat de l'Hers.

■ Curage des fossés

Afin d'assurer un bon écoulement des eaux, notamment en cas de fortes pluies, l'ensemble des fossés sur la commune va faire l'objet d'un curage systématique après leur fauchage.



■ Distributeur de sacs pour déjections canines

Afin d'assurer l'hygiène des espaces publics, notamment du parc municipal autour des jeux d'enfants, des distribu-

teurs de sachets destinés à recueillir les déjections canines vont être implantés en différents points du centre du village. Ce dispositif destiné à conserver propres les lieux publics fait appel au sens civique

des possesseurs de chiens.

Pour mémoire, la loi prévoit une amende forfaitaire de classe 2, soit un montant de 35 euros, en cas d'infraction constatée.

■ Espaces verts

Comme chaque année, les parterres ont été fleuris le long des rues et trottoirs, par le service des Espaces verts ou par des prestataires extérieurs.



■ Bâtiment de l'ALAE

Le gros œuvre est en cours d'achèvement tandis que les travaux de second œuvre ont commencé (plâtrerie, électricité, chauffage, plomberie...). La pose des isolations par l'extérieur est prévue pour l'été.



En bref

■ La mairie vous reçoit...

En accord avec nos engagements, la nouvelle municipalité est à l'écoute de ses citoyens et se rend disponible pour vous aider :

- Dans vos démarches et informations



M^{me} Corinne Viala vous apportera les informations pratiques et utiles pour toutes vos démarches quotidiennes, administratives ou pour toute autre information ou actualité.

L'Accueil de la Mairie de Labège :
05 62 24 44 44

mail : accueil@ville-labege.fr

Horaires :

- Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le ven-

dredi 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)

- Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h
- Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires

- Permanences du cabinet du maire à la mairie de Labège



Afin de vous apporter des réponses, solutions ou propositions à vos demandes ou interrogations particulières, en plus des rendez-vous que vous pouvez solliciter auprès de M. Le Maire, et pour une meilleure prise en compte de vos sollicitations et contraintes horaires, M. Laurent Chérubin, Labègeois de souche, Conseiller municipal chargé des relations

publiques avec les administrés et Conseiller communautaire délégué auprès du Sicoval, vous reçoit en Mairie tous les mercredis de 9 h à 11 h et exceptionnellement sur rendez-vous en soirée et/ou sur les horaires de déjeuner.

Contact auprès du cabinet du maire :
05 62 24 44 44

mail : relationpublique@ville-labege.fr

■ Le site internet municipal

Une réflexion est actuellement menée pour la mise en ligne d'un nouveau site municipal.

En attendant la mise en œuvre (ce qui pourrait prendre plusieurs mois), le site actuel reste maintenu à jour en ce qui concerne les rubriques les plus utiles pour les administrés, telles que les règlements d'urbanisme, la présentation des élus, les bulletins municipaux...

■ Marché de plein vent : nouvelle formule à l'étude

Une réflexion est en cours pour l'élaboration d'une autre formule. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la nouvelle option choisie.

Par ailleurs, le marché aux truffes est abandonné et ne sera pas organisé en cette fin d'année.

PRÉVENTION

Cambriolages : toujours plus de prévention

Fruit de la collaboration de la préfecture de Midi-Pyrénées, de la gendarmerie, de la police et de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (Agéa), un site internet permet aux propriétaires de répertorier leurs objets de valeur. Grâce à ces informations, les enquêteurs identifient plus facilement receleurs et voleurs, donnant une chance supplémentaire

aux victimes de récupérer leurs biens. Enfin, en juillet et en août, les services de police et de gendarmerie peuvent aussi, sur demande, surveiller les domiciles des vacanciers dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».

Plus d'infos sur :
www.liste-objets-voles.fr



PRÉVENTION

Conseils en cas de canicule

Cet été, une période de canicule est envisageable. La température reste alors élevée et ne descend pas suffisamment pendant la nuit pour rafraîchir l'atmosphère. Généralement, cet état de canicule est déclaré officiellement par les autorités compétentes et annoncé dans les médias. Il convient alors d'être vigilant, particulièrement si l'on est une personne fragilisée par l'âge ou la maladie.

■ Comment se protéger pendant une vague de chaleur ?

- Maintenir le corps frais en portant des habits amples, légers, clairs, de préférence en coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, de l'eau essentiellement, jamais d'alcool. Eviter sodas et autres boissons sucrées. Eviter les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques)
- Utiliser un ventilateur et un brumisateur
- Prendre régulièrement des douches fraîches (mais pas froides)
- Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie,

prévoir de passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais, proche de son domicile et repéré à l'avance.

- Dans tous les cas, respecter si possible l'heure de la sieste. Pendant les heures les plus chaudes, se reposer, dans un lieu frais.
- Limiter au maximum votre activité physique
- Proscrire tout effort (sport, jardinage, bricolage), reporter ce qui est urgent aux heures fraîches, si une activité est obligatoire : jamais au soleil.
- Mouiller son t-shirt et sa casquette avant de les enfiler, les laisser sécher sur la peau et renouveler le procédé.

On peut aussi s'asperger d'eau, régulièrement, si l'on est obligé de travailler.

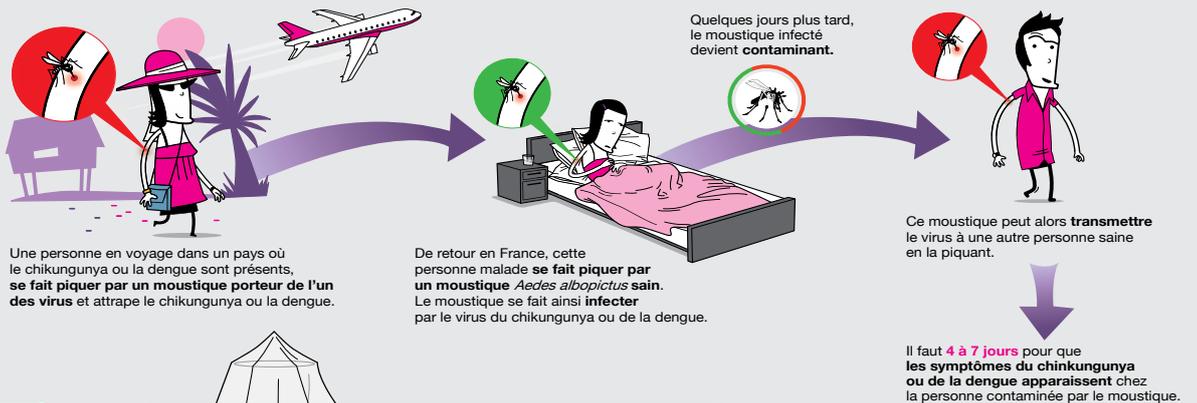
- Dans le cas où des signes de fatigue, de coup de chaleur ou de déshydratation surviennent, appeler le 15 si nécessaire.
- En attendant les secours, placer la personne atteinte au frais, lui enlever ses vêtements, l'asperger d'eau tout en faisant du courant d'air, placer des sacs de glaçons sur les cuisses et les bras.

Numéro d'information,
du 8 juin au 31 août :
Canicule-info-service :
0 800 06 66 66

COMMENT POURRAIT SURVENIR UNE ÉPIDÉMIE DE CHIKUNGUNYA OU DE DENGUE EN FRANCE ET COMMENT LA PRÉVENIR ?

AUJOURD'HUI,

... il n'y a pas d'épidémie de chikungunya ni de dengue en France Métropolitaine. Cependant, un moustique qui peut véhiculer ces virus, appelé *Aedes albopictus*, est présent dans certaines régions de France.



POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- **Éliminer les eaux stagnantes** où les moustiques pondent leurs oeufs (ex : coupelles de pots de fleurs, gouttières...).
- **Consulter son médecin** traitant en cas de fièvre brutale et de douleurs articulaires en particulier au retour d'un voyage dans une zone tropicale.

POUR ÉVITER DE SE FAIRE PIQUER

- **Porter des vêtements** longs et amples et **utiliser** des produits anti-moustiques.

SI LA PERSONNE MALADE SE PROTÈGE DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES, ELLE CONTRIBUE À PRÉVENIR L'ÉPIDÉMIE.

Elle ne contamine pas d'autres moustiques. Ainsi le virus ne se propage pas à d'autres personnes.

SI LA PERSONNE MALADE NE SE PROTÈGE PAS DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES, ELLE PEUT TRANSMETTRE LE VIRUS.

En effet, elle peut se faire piquer par un moustique *Aedes albopictus* sain qui peut ainsi être infecté par le virus du chikungunya ou de la dengue.



On l'a fait !



RAID ADOS

Du 28 au 30 avril dernier, 44 jeunes issus des structures jeunesse d'Auzeville, Belberaud, Castanet, Labège et Ramonville se sont engagés dans le RAID ados 2014. Au programme, Canoë, Stand Up Paddle, Course d'orientation, Run&Bike... Vie de camp et veillées animées !



Les premiers au classement !



Stand Up Paddle

ACCROBRANCHE

Suspendus dans les arbres ou à tâtons dans le noir, la journée du 12 avril dernier fût placée sous le signe de l'aventure pour l'Espace jeunes !



VACANCES DE PRINTEMPS

Des tasseaux, de la peinture, du vernis... La construction de nos modules pour trottinettes a bien avancée ces vacances !



FESTIVAL LARSEN

La journée du 07 juin fut festive et musicale pour nos jeunes bénévoles de la neuvième édition du festival LARSEN ! Après 6 mois de préparation en commissions (buvette, décoration, musique...) quelques jeunes bénévoles se sont investis dans la mise en place de cet évènement co-organisé par une majorité de structures jeunesse du territoire, avec l'appui de l'association Assaut musical. Une belle journée appréciée de tous les participants...



Quoi de neuf ?



VACANCES D'EYE DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Vendredi 18 juillet
Walibi

Lundi 21 juillet
Paintball

Mardi 22 juillet
Melting sports

Mercredi 23 juillet
Swingolf

Jeudi 24 juillet
Soirée piscine

Vendredi 25 juillet
Laser ball



Lundi 28 juillet
Atelier Décalcomanies

Mardi 29 juillet
Initiation équitation

Mercredi 30 juillet
Fabrique à bonbons

Jeudi 31 juillet
Baignade à Cavayère

Vendredi 01 août
Barbecue

Fête des assos



Les animateurs de l'espace jeunes seront au rendez-vous de la fête des associations le dimanche 07 septembre, Venez chercher vos dossiers d'inscriptions !

Fermeture annuelle

Cette année, l'Espace jeunes fermera ses portes le vendredi 01 août pour les rouvrir le mardi 02 septembre. Les dossiers d'inscription pour la saison 2014-2015 seront disponibles à l'Espace jeunes dès le mois de juillet.



BONNES VACANCES À TOUS !



ROMAIN et Sylvie

Espace jeunes - Bâtiment de l'Autan - rue de l'Autan - 31670 LABEGE
Tel. 05 62 24 94 43 - 07 89 20 68 30 alsh.ados.labege@cias.sicoval.fr

TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE

www.sicoval.fr

Les délégations des vice-présidents du Sicoval

Claude Ducert, Président du Sicoval a communiqué, à l'occasion du Conseil de communauté du 12 mai, les délégations des 14 vice-présidents membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions et prend des décisions déléguées par le Conseil de communauté.

■ Les vice-présidents et leurs délégations :



• **Jacques Oberti, maire d'Ayguésvives**
Vice-Président délégué à la politique de solidarité, de cohésion sociale et d'action sociale.



• **Arnaud Lafon, maire de Castanet-Tolosan**
Vice-Président délégué à la politique des transports et déplacements.



• **Christophe Lubac, maire de Ramonville-Saint-Agne**
Vice-Président délégué à l'évaluation des politiques publiques et au suivi de la politique de prévention et de sécurité



• **Gérard Bolet, maire de Montbrun-Lauragais**
Vice-Président délégué à la politique de transition écologique et à la politique environnementale



• **Michèle Garrigues, maire de Belberaud**
Vice-Présidente déléguée à la politique de l'eau



• **Pierre Lattard, maire de Pouze**
Vice-Président délégué aux relations avec la Métropole toulousaine et les intercommunalités de Midi-Pyrénées



• **Bruno Mogicato, maire de Lauzerville**
Vice-Président délégué à la gestion administrative et aux ressources humaines



• **Mireille Garcia, maire de Vieille-Toulouse**
Vice-Présidente déléguée à la politique d'animation et de promotion économique du territoire



• **Alain Sérieys, maire d'Escalquens**
Vice-Président délégué à la politique d'aménagement de l'espace et de l'habitat



• **Francis Condat, maire d'Auzielle**
Vice-Président délégué à la commission finances



• **Michel Glatigny, maire de Goyrans**
Vice-Président délégué au suivi des travaux communautaires



• **Georges Saleil, 1^{er} adjoint au maire d'Aureville**
Vice-Président délégué à la politique des déchets



• **Françoise Émery, conseillère municipale d'Ayguésvives**
Vice-Présidente déléguée à l'Agenda 21 et à la concertation citoyenne



• **Laurent Forest, maire de Montgiscard**
Vice-Président délégué à la politique de préservation de l'espace rural et agricole

Expression Libre

En application de loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des élus siégeant au sein du Conseil municipal. Les modalités d'application de cette disposition ont été définies par le règlement intérieur voté en Conseil municipal. Les élus des différentes listes, majoritaire et minoritaires, disposent d'une demi-page pour s'exprimer dans le respect des règles définies.

Les textes publiés dans cette rubrique « Expression libre » n'engagent que leurs auteurs.

Le règlement intérieur, en cours de modification au moment de la publication, sera consultable sur notre site internet.

Liste « Labège village d'avenir »

« Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Dans le cadre de la libre expression les groupes minoritaires ont la possibilité de s'exprimer librement et nous serons vigilants pour qu'au cœur des débats cette volonté unanime perdure. Une réponse aux articles pourra être apportée en suivant dans le bulletin municipal et hors bulletin si les textes méritent une réponse plus longue en raison d'une argumentation nécessaire. Nous souhaitons souligner que nous n'avons pas l'intention d'entretenir une polémique permanente car la campagne électorale est terminée et l'heure est maintenant au travail. »

Expression Libre

Liste « Labège autrement » : la naissance d'une opposition active et constructive !

Tout au long de la campagne électorale, nous avons refusé la densification urbaine pour proposer un modèle de développement plus respectueux des habitants, nous avons appelé de nos vœux la rationalisation des dépenses, nous avons lutté pour plus de transparence, plus de démocratie dans la gestion des affaires de la commune.

Nous continuerons à défendre ces valeurs au conseil municipal.

Le 4 avril, nous nous sommes opposés à un projet de délibération confiant à M. le Maire le pouvoir de décider de toute dépense jusqu'à des montants de 207 000 € pour les fournitures et services et de 250 000 € pour les travaux !

Ces limites nous sont apparues beaucoup trop élevées. Nous avons donc demandé leur abaissement de moitié et l'avons obtenu.

Le 22 avril, il s'agissait de voter le budget de l'année 2014 et les taux des impôts communaux.

Nous avons fait remarquer la précipitation de la majorité municipale à voter une hausse des taux d'imposition.

Il s'agit pour nous d'une décision hâtive, prise sans connaître le budget d'investissement pour 2014, puisque les projets ne seront connus qu'en septembre et les crédits certainement pas consommés avant la fin de l'année !

C'est également une décision en déconnexion avec l'évolution de

l'imposition du SICOVAL puisque le 29 avril, son conseil a refusé toute hausse du taux communautaire : vérité au-delà du canal, erreur en-deçà ?

C'est enfin la décision de faire supporter, ne serait-ce que partiellement, aux contribuables labégeois la compensation d'une baisse des recettes fiscales générées par les entreprises d'Innopôle du fait de la destruction du bâtiment Sanofi, alors que la gestion de la zone relève de la seule action du SICOVAL !

Il est évident que nous avons voté contre cette proposition de hausse. Nous continuerons à faire preuve de vigilance et à jouer un rôle d'alerte positive en participant à plusieurs commissions municipales qui viennent de se mettre en place.

Liste « Labège naturellement solidaire » : double augmentation des impôts, pour quoi faire ?

Le Conseil municipal du 22 avril avait pour objet essentiel le vote des comptes 2013 et du budget 2014. Lors de cette présentation, est apparu de nouvelles dépenses d'investissement de 705 000 € sans projet identifié. Soucieux d'une gestion qui se doit d'être transparente, nous avons interpellé la majorité sur l'usage qui sera fait de cet argent. La majorité n'a pas su donner une réponse. Que cache ce montant aussi élevé ?... Nous ne pouvons y répondre mais on ne peut que regretter le flou de cette gestion.

La majorité municipale a également proposé de relever les taux des impôts locaux du montant de l'inflation (0,7%). Le taux du foncier bâti va ainsi passer de 20 % à 20,14% et celui de la taxe d'habitation de 4,69 %

à 4,72 %. Cette augmentation nous a surpris car les bases des valeurs locatives sont déjà automatiquement relevées chaque année du montant de l'inflation, par l'Etat. Remarque que nous avons faite au Conseil municipal mais qui n'en a pas tenu compte... Nous avons alors demandé qu'au moins cette augmentation ne touche pas la taxe d'habitation pour préserver les plus fragiles... Nouveau refus... **C'est ainsi que les Labégeoises et Labégeois subiront la double peine et verront leurs impôts augmenter de deux fois la valeur de l'inflation !** Cela est d'autant plus incompréhensible que les comptes 2013 dégagent **des excédents....** et **qu'aucun projet nouveau** n'a été présenté qui aurait justifié pareille augmentation... Bien évidemment nous n'avons pas

accepté cette décision puisque les projets prévus dans notre programme pouvaient se financer sans solliciter les contribuables labégeois !

Parce que l'argent public est l'argent de tous, nous allons continuer à être vigilants sur l'emploi des fonds publics et nous vous tiendrons informés de toutes les décisions qui pourraient aller à l'encontre du pouvoir d'achat et de la qualité de vie des Labégeoises et des Labégeois.

**Françoise Lapeyre
Damien Glorès**

Pour nous rencontrer demandez un RDV à la mairie sinon vous pouvez nous laisser un message à l'adresse mail suivante : lapeyre.labege@wanadoo.fr

Nombreuses rencontres pour retraités actifs

■ Spectacle

L'association Labègeoise « la chorale des quatre vents » est venue donner une représentation pour les résidents le dimanche 13 avril. Les Aînés étaient très impatients de revoir les membres de l'association avec qui une collaboration est en cours depuis quelques années. C'est donc avec beaucoup d'émotion et de joie, qu'ils ont écouté les airs classiques de la renaissance italienne et des morceaux plus populaires dispensés avec brio et bonne humeur par les choristes venus nombreux habillé de rouge et noir et orchestrés par Ghilaine Dussourd. Pour clôturer le spectacle les membres de la chorale se sont dispersés au sein de leur public et ont repris en chœur la java bleue afin de donner au spectacle une dimension encore plus conviviale. La présidente de l'association et Géraldine l'animatrice de la résidence ont confirmé le bon bilan de cette activité autour d'un goûter et se donne rendez-vous bientôt pour une prochaine représentation au sein de Bastide Médicis.



■ Une chasse à l'œuf dans un esprit intergénérationnel

La tradition pascale a été pleinement respectée au sein de Bastide Médicis et a permis au service animation de mettre en application sa volonté de « mixer » les générations au travers d'activités ludiques et culturelles. Deux classes de l'école « Les Cocagnous » soit environ 50 enfants accompagnés par les maîtresses, les Atsem et quelques mamans, étaient invitées. Chaque classe a offert un cadeau aux résidents, il s'agissait d'un tableau sur le thème du printemps réalisé par leurs petites mains lors des ateliers créatifs de l'après-midi à l'école. Les seniors ont comme à l'accoutumée dissimulé malicieusement les œufs au sein du jardin. La chasse fût fructueuse et menée de l'avis des encadrants en un temps optimal malgré une météo des plus capricieuses qui a ponctuellement obligé tout le monde à se mettre à l'abri ! Pour le goûter, ce beau petit monde a clôturé cette rencontre à l'intérieur de la maison de retraite en terminant par deux danses effectuées en compagnie de l'intervenant chorale et des vidéos karaokés toujours très appréciées.



■ Visite à la semaine du goûter au CLAE

Les enfants de l'ALAE avaient convié les résidents à venir partager leur « Quatre heure » lors de la semaine du gouter organisée du 19 au 23 mai. Enfants et Aînés ont apprécié ce moment convivial et les mamies étaient ravis de voir les enfants confectionner le pain comme « dans le temps de leur jeunesse ». Elles se sont revues autrefois, initiées elles mêmes par leurs aïeules.



■ Exploration de la ruche sonore à la maison Salván

Les résidents sont allés à la rencontre de la ruche sonore créée par B. Bondonneau, B. Maumus et S. Cirotteau, cette installation qui mêlait perceptions sonores, visuelles et olfactives a mis leur sens en éveil et n'a laissé aucune d'elles indifférentes. Une fois encore, la visite de l'exposition a fait resurgir des souvenirs et a provoqué beaucoup d'émotions.

■ Sortie au lac de Labège

Les résidentes du secteur Alois sont parties prendre le goûter dans un cadre paisible et verdoyant. Le mardi 27 mai : au cours d'une sortie « plein air » organisée par le service, au lac de Labège. Cette escapade au sein de la nature leur a beaucoup plu. Les Aînées ont apprécié cette petite ballade près du lac qui s'est déroulé dans la bonne humeur, le sourire était sur toutes les lèvres.

■ Tournoi de foot avec le club de Labège

Une trentaine d'enfants des école de Foot Labègeois et Escalquinoises est venues fouler les pelouses de la résidence « Bastide Médicis » lors du tournoi organisé par la directrice Nathalie Guilbaud.

Cette année encore, la maison de retraite a renouvelé son soutien au président du club Labègeois M. Lloret en sponsorisant le Football club. Les Aînés étaient fiers de remettre en personne les récompenses à l'ensemble des joueurs. Tous ont apprécié cette après-midi conviviale.

Qui s'est terminée par un goûter inter-générationnel au cours duquel enfants et résidents ont beaucoup discuté.



MÉDIATHÈQUE

les 10 ANS

■ Conférence concert *Les pianistes de jazz et leurs trios* par l'association Drôle d'idée

Le trio Daniel Moreau (piano), Michel Altier (contrebasse) et Jean-Marc Eon (batterie) nous a à nouveau séduit et nous avons vécu quelques moments de grâce ! De Duke Ellington à Brad Mehldau en passant par Thelonious Monk, Bill Evans, Keith Jarrett ou encore Ahmad Jamal, nous avons voyagé dans l'histoire du jazz. Jean-Marc Eon, à l'initiative de ces conférences-concerts, a su savamment doser entre les références historiques et la musique. Et c'est ce que le public était venu chercher, une synthèse et quelques éléments historiques, mais surtout beaucoup de musique.

Merci messieurs pour votre professionnalisme mais aussi pour votre talent et votre passion que vous savez si bien transmettre !

Vous trouverez à la discothèque les disques des artistes présentés lors de la soirée, n'hésitez pas à nous les demander.



■ *Contes de la folie amoureuse* par La Cie la Chamalpa

Dominique Despierre, conte, Hélios Quinquis, guitare et Raphaël Sibertin-Blanc, violon ont créé cette atmosphère très particulière où la parole du spectateur n'a plus sa place. Aucun bruit, presque aucune respiration nous sommes pris dans cette magie du conte et de la musique. Quand tout s'arrête, on reste pantelants, presque perdus !

Ce jeudi soir, nous avons vécu une nouvelle grande soirée des 10 ans de la médiathèque. Dominique Despierre, magnifique, nous a pris dans les filets de sa force évocatrice et de son magnétisme.

(suite de la page 23)

Les contes choisis étaient issus de la culture et des mythes tziganes, monde qu'elle connaît bien.

Quant aux deux musiciens, ils ne sont pas uniquement les accompagnateurs

de la conteuse, ils sont la vie, le monde qui entourent les personnages du conte ; ils deviennent alors conteurs avec leurs notes.

Deux grands musiciens et une belle

conteuse pour un trio que les spectateurs ne sont pas prêts d'oublier !

Les disques du conte Hélios Quinquis sont disponibles à la médiathèque.

Suite du programme des 10 ans

Rendez-vous pour la suite du programme des 10 ans...

■ Du 9 septembre au 30 octobre 2014

Exposition *Papillons du monde* : concept haut garonnais prêtée par la médiathèque départementale de la Haute Garonne.

■ Samedi 27 septembre à 10 h 30

Concert Pierre et Vincent : *Drôles d'oiseaux* (à partir de 3 ans)

■ Jeudi 16 octobre à 20 h 30

Lecture spectacle : *Là-bas - lettres à nos hommes qui sont là-bas* par Jean Pierre Tailhade, comédien et Didier Dulieux accordéoniste.

■ Vendredi 21 novembre à 20 h

Contes des mers et des rivières, par Dominique Rousseau, conteuse contrebassiste (à partir de 6 ans).

■ Mardi 25 et mercredi 26 novembre, 18 h à 20 h 30

Mille et une pistes pour faire son carnet de voyage, par Antonia Neyrins.

Pour cet atelier Carnet de voyage, n'hésitez à vous inscrire

dès à présent au 05 62 88 35 27

ou sur notre site :

www.mediatheque-labege.fr

Nouvelle saison ...

Rendez-vous en octobre 2014 pour une nouvelle saison ! Avec encore de belles surprises !

Horaires d'été de la médiathèque

du 8 juillet au 31 août
mardi - mercredi - vendredi :
15 h - 19 h

Rendez-vous contes !

■ Anne Chaintron : *Au restaurant des animaux*

Musicienne, chanteuse et conteuse, Anne Chaintron a séduit les enfants avec son spectacle *Au restaurant des animaux*. Différent des spectacles de contes traditionnels, ce conte musical drôle et rythmé a apporté de la nouveauté dans notre programme annuel.

Costumes, décor, accessoires tous les ingrédients étaient présents pour une belle rencontre.

Chauve-souris alias Anne Chaintron a invité dans son restaurant coccinelle, éléphant, crabe, luciole et chenilles... Mais on y entre en respectant quelques règles : ne pas avoir de cheveux et s'essuyer les pattes, pinces, pieds... Ensuite un bon ragout et quelques conseils et chacun repart sans plus aucun problème !

Le disque du spectacle est disponible à la médiathèque !



MAISON SALVAN

Retour sur l'exposition

Le Rêve d'une chose

Le 15 mai dernier, de très nombreux visiteurs accompagnaient le lancement de la nouvelle exposition intitulée Le Rêve d'une chose, à la Maison Salvan.

À travers celle-ci, six artistes plasticiennes invitaient le public à pénétrer dans des histoires renvoyant tout autant à la grande Histoire, partagée par tous, qu'à des récits intimes, individuels, singuliers. Ainsi, si de grandes questions telles que certaines guerres du XX^e siècle étaient évoquées, le public entraînait surtout dans l'intimité d'une famille, découvrait le quotidien de religieuses en fin de vie, entendait parler d'une jeune turque qui pas-à-pas grandit.

Pour cette exposition aux « milles histoires », les artistes recouraient à la diversité des possibilités offertes par les arts visuels : la sculpture, le dessin, la photographie, le livre, la vidéo. Au total, on découvrait que l'œil de l'artiste est un véritable capteur « ultrasensible ». Ce que nous côtoyons tous les jours – même le plus banal et ordinaire – peut se révéler tout à coup très émouvant, riche de sens... À condition de s'arrêter... À condition, certainement, de se fier à cet œil médiateur, d'avec le monde, dont dispose l'artiste.



■ La médiation autour de cette exposition

Les arbres en tissus colorés de l'artiste Suzanne Husky ont accueilli les enfants, de la crèche et des écoles élémentaires publique et privée. Certains d'entre eux ont partagé leurs impressions et leurs émotions avec des résidents d'une maison de retraite de St-Orens. Les étudiants de l'école ECRAN (École supérieure d'art appliqué et multimédia située à Labège Innopole) ont pu observer en détail les différentes œuvres et se sont rendus compte de la multiplicité des supports travaillés par les artistes contemporains. Les adultes de l'ESAT ont été touchés par les gestes minutieux des religieuses présentes dans la vidéo de l'artiste Bertille Bak. Les enfants de l'association Art et couleurs ont pris le temps d'observer deux œuvres chacun et d'en rendre compte de manière artistique à l'ensemble du groupe. Ces différentes expériences ont permis à tous de continuer à découvrir les richesses et la variété de l'art contemporain dont l'une des qualités est de nous ouvrir au monde qui nous entoure.



MAISON SALVAN

Un mois de septembre diversifié

À la rentrée, la Maison Salvan est résolument orientée vers des initiatives envisagées par et pour les labégeois...

■ Les labégeois exposent...

Du 20 au 27 septembre / Finissage avec apéritif offert par la mairie le 27 septembre à 18 h

Le salon d'automne de Labège se transforme en une exposition exclusivement dédiée aux habitants de la commune. Désirant s'écarter du caractère un peu formaliste du salon d'automne, la mairie propose aux habitants d'investir la Maison Salvan pour une semaine d'échange, de rencontre et de plaisir à partager ses créations plus ou moins amateurs. L'idée ici n'est pas de juger ou de comparer, chacun reçoit un espace où il aura le loisir de présenter ses plaisirs plastiques et de les partager avec ses proches sous le signe de la convivialité.

L'accrochage se fera ensemble le samedi 20 septembre, en matinée, suivi par un déjeuner « auberge espagnol » qui précé-

dera l'ouverture de l'exposition. Les créateurs sont invités à être présents tout le week-end (dans la mesure du possible). Des tables, des chaises et d'autres éléments de confort seront à disposition.



■ Les enfants exposent...

du 17 au 19 septembre / goûter-vernissage le mercredi 17 septembre à 17 h

La Maison Salvan organise chaque année de nombreuses actions et c'est ainsi que des enfants s'engagent dans le cadre scolaire ou bien péri-scolaire. Ils méritent bien leur exposition et c'est donc chose faite ! En septembre, tout le monde pourra venir regarder les réalisations de différents projets : ceux des écoles, des associations, de l'ALAE dans le cadre d'un dispositif avec la Maison Salvan.

■ Les associations s'exposent...

Compagnie Les semelle de plumes : le 13 sept. en soirée / Atelier de la Maison S. : les 6 et 7 septembre

Aux côtés des expositions municipales ouvertes aux habitants petits et grands, sous la forme d'expositions conviviales, les associations labégeoises sont également invitées à proposer des initiatives. Pour l'heure, la compagnie Les semelles de plumes envisage un focus sur sa création du moment (13 septembre en soirée) et l'atelier de la Maison S. montre les créations de la saison 2013-2014 au cours du week-end du 6 et du 7 septembre. Les autres associations sont invitées à participer à ce mois de septembre si elles le désirent...

Si vous souhaitez davantage d'informations ou faire des propositions, contactez :
Paul de Sorbier
psorbier@ville-labege.fr / 05 61 55 49 08
Raphaël Ulmet
rulmet@ville-labege.fr / 05 62 24 67 81



Joséphine

Il y a presque six ans maintenant, je pénétrais par le jardin dans une petite maison que j'avais eu du mal à trouver. Un grand homme souriant et chaleureux m'accueillait. Je n'avais pourtant pas prévu de ma visite. Quelques temps plus tard, nous allions entamer une belle collaboration (assis côte à côte dans un bureau d'environ 3 m² devenu par la suite les toilettes et une partie du débarras de l'actuelle Maison Salvan...).

Depuis, la petite Maison a grandi. Désormais ouverte sur la place du village et l'art contemporain, elle garde en elle son âme

de Joséphine (Salvan, sa précédente propriétaire), modeste et généreuse.

C'est dans ses murs que j'ai découvert un métier, celui de médiateur culturel. J'y ai cherché ma place parmi /autour /avec /à travers et discrètement entre les œuvres et vous, le public. Et ce fut un réel plaisir de partager, d'échanger, de questionner, de douter, de s'émerveiller.

Aujourd'hui, cette Maison-là, je la quitte par la petite porte empruntée il y a presque six ans maintenant. Avec une émotion toute particulière et le désir de continuer à la voir s'épanouir.



Et c'est avec cette même émotion que je tiens à remercier profondément la mairie, un certain Paul, une certaine Christine, et vous tous que j'ai eu le plaisir d'accompagner parmi les œuvres.

Je vous propose de nous retrouver une fin d'après-midi de juillet (date à préciser, contactez-moi : lmazin@ville-labege.fr) dans le parc municipal autour d'un verre et de choses à grignoter, au bon souvenir de Joséphine...

Lise Mazin

Le temps qui passe avec l'ALAE

Retour sur l'exposition photos du 27 juin.

A glaé, Aya, Clarisse, Clémence, Jade, Léane et Lucas : durant toute l'année scolaire, ce club des sept s'est retrouvé régulièrement à la Maison Salvan pour explorer la photographie sous l'angle des arts plastiques. En ayant en tête « le temps qui passe » en photographie et à partir des visites des expositions de la Maison Salvan et de leurs propres expérimentations, un projet s'est construit au fil des séances : ils ont chacun rejoué un portrait d'eux datant de

quelques années. Pour cela, il fallait tenir compte du cadrage, de la lumière, du premier et du second plan et des différents objets présents sur la photographie d'origine. Le résultat était présenté lors de la fête des écoles et de l'ALAE le 27 juin et était donc constitué de 14 photographies, le portrait original et sa « copie ».

Ces réalisations seront montrées de nouveau en septembre à la Maison Salvan lors de l'exposition « Les enfants exposent ».



Le groupe de l'ALAE visite l'exposition « Chronotope » de Yohann Gozard

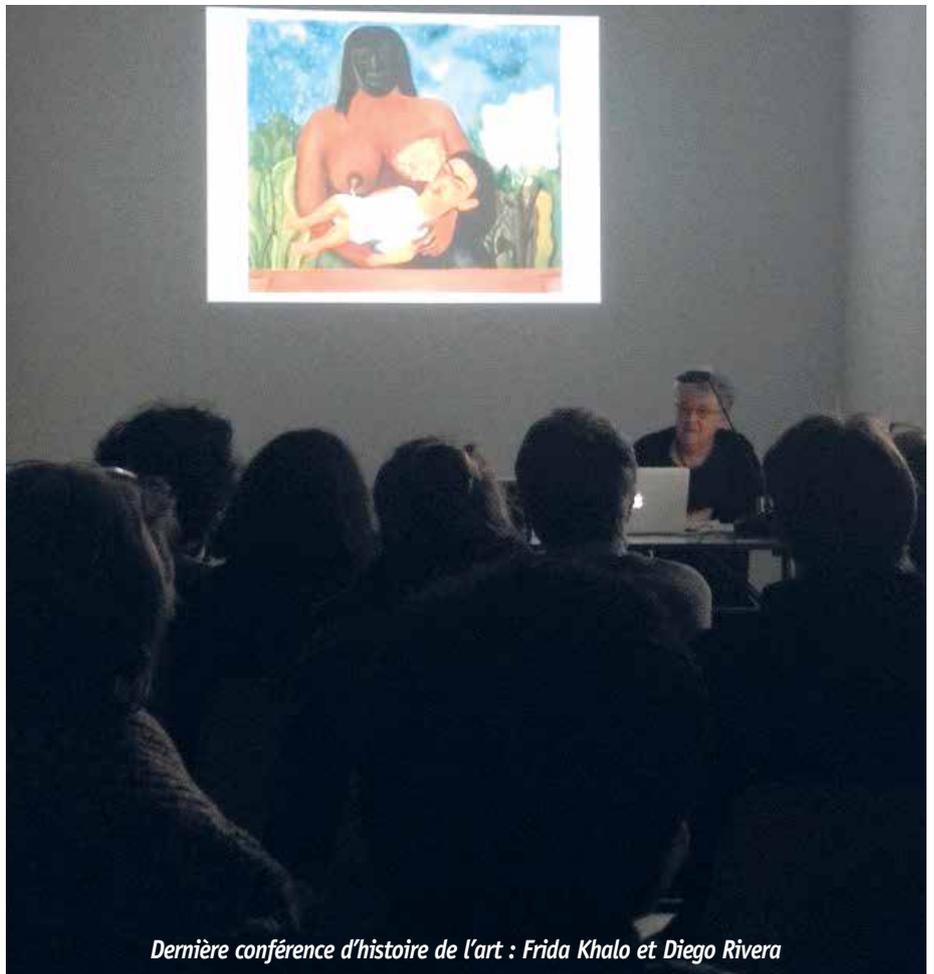
Nouvelles conférences d'histoire de l'art

Catherine Huber qui officiait depuis plusieurs années laisse la main à Marion Viollet pour la prochaine saison.

Marion Viollet, docteure en histoire de l'art, est médiatrice à la Fondation Caisse d'épargne pour l'art contemporain.

À la demande de la mairie de Labège, elle offre des conférences inédites. Plutôt que de proposer un discours « situé » dans un moment de l'histoire de l'art, elle va piocher et promener le public dans les époques et les périodes. En s'appuyant sur les expositions de la Maison Salvan, un thème est identifié et permet d'aller chercher des références dans l'art classique, moderne et contemporain mais aussi dans la mode, le design, la publicité... Bref, ce qui forme l'environnement d'une époque... celle de l'artiste donc mais aussi celle du public.

Les dates de conférences seront communiquées à la rentrée.



Dernière conférence d'histoire de l'art : Frida Kahlo et Diego Rivera

Sous des dehors d'été 2014

Pour la cinquième année consécutive, la mairie et les associations ont proposé aux Labégeois de se retrouver pour un week-end festif, cette année, les 21 et 22 juin dans le centre ancien.

Ce moment agréable au cœur de la ville comportait deux temps forts : le samedi soir dans le parc, sous un chapiteau, le COF proposait une soirée paëlla au rythme d'un spectacle du type cabaret ; le dimanche après-midi, plusieurs associations s'étaient mobilisées pour proposer spectacles ou animations autour de la place St-Barthélémy. Quatre troupes de théâtre de rue se sont également produites dans le cadre de la Saison du Festival de Ramonville, pour la joie des grands et des petits. Pour l'occasion, la Maison Salván est restée ouverte aux visiteurs qui ont pu visiter l'exposition « Le Rêve d'une chose », et lire les textes

produits par les participants à l'atelier d'écriture qui a été organisé en relation avec cette exposition.

■ Spectacles et animations par les associations

- Restauration orientale par l'association AMIS
- Chevaux mécaniques par l'Espace jeunes
- Handibad par les associations SolHandi et Bad à Labège
- Intervention lecture par la Cie Semelles de plumes
- Chansons en « Live » par Bonsoir Labège
- Lectures impromptues par la Compagnie Semelles de plumes et Autour du livre

- Danse contemporaine par A corps et à danse
- Hip-hop par les jeunes de l'Assaut Musical

■ Spectacles proposés par ARTO (Festival de rue de Ramonville)

- Compagnie 24 carats - Promenade populaire
- E. Bruguère - Le bikini cabaret
- Le théâtre du vide poche – Rififi à Cagette city
- Antoine Gibaux – Cirque absurde
- Compagnie de l'Autre – The première party



Affichage des textes d'atelier d'écriture



Chansons par Bonsoir Labège



Les chevaux mécaniques de l'Espace Jeunes



Représentation de À corps et à danse



Lecture par les Semelles de plumes



Hip hop, Assaut Musical



Le théâtre du vide poche



Compagnie de l'autre



Le bikini cabaret

Manifestations passées

■ Soirée théâtre

Le Comité Officiel des Fêtes vous a conviés le 25 avril 2014 à une soirée Théâtre.

Les fidèles ont répondu présent pour cette dernière pièce de la saison. La troupe « Art en Ciel » nous a offert plus d'une heure trente de plaisir et de rire pour une pièce intitulée *Toc Toc*, dans une mise en scène de Pierrot Corpel.

Dans la salle des fêtes comble, les applaudissements et les éclats de rire des spectateurs présents ont répondu à l'énergie débordante des comédiens.

Il va falloir maintenant être patient et attendre le 10 novembre 2014 pour retrouver nos pièces de théâtre humoristiques et toujours plus débordantes d'énergie.



Événement à noter :

■ Et ça r'commence

Samedi 6 septembre 2014

Le COF organise la 2^e édition, dans le cadre de l'ouverture de la saison 2014/2015, la manifestation « Et ça R'commence » le samedi 6 septembre 2014 au soir.

Repas moules-frites suivi d'une soirée dansante animée par un Labégeois : « DJ TIGERS ».

Au vu du succès de l'an passé, pensez vite à réserver votre repas au :
05 62 24 49 69 ou par mail
cof.labege@wanadoo.fr

Prochaines manifestations

■ Soirée théâtre

Vendredi 10 octobre 2014

■ Jazz

Samedi 15 novembre 2014

■ Bourse aux jouets et aux livres

Dimanche 7 décembre 2014

■ Soirée théâtre

Vendredi 23 janvier 2015

■ Soirée à thème

Samedi 14 mars 2015

■ Carnaval

- Soirée dansante costumée et repas : samedi 23 mars 2015
- Défilé : dimanche 29 mars 2015

■ Fête locale :

Plusieurs possibilités de dates :

- Week-end de l'Ascension (jeudi férié et pont pour le vendredi) : du vendredi 15 mai au dimanche 17 mai 2015
- Week-end de Pentecôte (lundi férié) : du vendredi 23 mai au dimanche 25 mai 2015
- Week-end fin mai : du vendredi 29 mai au dimanche 31 mai 2015
- Week-end en septembre : du vendredi 4 septembre au dimanche 6 septembre 2015

Nous vous tiendrons informés de la date choisie.

■ Sous des dehors d'été

Samedi 20 juin

Fête locale

16, 17 et 18 mai 2014

Organisée pour la 6^e année consécutive, la fête locale s'est déroulée sous un temps magnifique cette année et toutes les activités prévues ont bien eu lieu.

Les festivités ont débuté le vendredi soir par un concert apéritif offert par le Comité des Fêtes, moment de grande convivialité sous le soleil. La soirée s'est poursuivie avec le groupe Utopie.

Les jeux gonflables de Maryse et Jean-Louis Animations ont eu, comme d'habitude, un vif succès.

L'association Ventoligne a animé des ateliers de création de cerfs-volants et de fleurs du vent que les enfants ont pu essayer immédiatement sur le terrain de foot.

Le repas moules frites a eu un franc succès avec plus de 180 réservations. À la nuit tombée, STORM ARTIFICE nous a offert un feu d'artifice splendide suivi du bal avec l'orchestre COLUMBIA qui a fait participer petits et grands sur le podium.

Dimanche, le vide-grenier autour du stade a attiré promeneurs et acheteurs, parmi les stands des brocanteurs et, pour certains, y trouver leur bonheur.

Nous tenons à remercier la municipalité, tous les services municipaux ainsi que les partenaires et prestataires qui ont contribué à la réalisation de cette manifestation. Un merci tout spécial aux bénévoles du COF sans lesquels rien ne pourrait se réaliser.



Bourse aux livres

18 mai 2014

Notre dernière bourse aux livres a eu lieu le dimanche 18 mai 2014 pendant le vide-grenier de Labège. Elle fut un grand succès et nous a permis de récolter plus de 1 700 €. 5 % sont gardés par l'association Autour du Livre pour financer certaines de ses manifestations et 95 % sont versés à l'association « Les Enfants de Madagascar ». Ainsi, cela permet la réalisation du projet de bibliothèque associée à la construction d'un bâtiment (100 m²) de classe maternelle à VOHIBE (région du Vakinankaratra) – Hautes terres, à Madagascar. Ce bâtiment sera construit pour accueillir environ 80 élèves de préscolaire, plus

la bibliothèque de tout l'établissement, jusqu'en fin de collège. L'établissement accueille 400 élèves. Il y a 13 enseignant(e)s.

La bibliothèque sera aménagée avec des étagères, des armoires, des tables, bancs et tabourets. Un bureau sera réalisé pour le responsable de la bibliothèque. Notons que dans ce village rural très isolé (3 heures de piste d'Antsirabe, la ville la plus proche) il n'y a pas d'électricité. Toutefois les élèves, demandeurs de cette bibliothèque, fréquentent l'établissement ouvert tous les jours (études, réunions, jeux, football...) car il est le lieu de rencontre des jeunes.

Les parents d'élèves s'investissent déjà sur ce projet en fournissant des matériaux de base (fondations, briques cuites, sable...). Ils fourniront également de la main d'œuvre non qualifiée. La construction a déjà commencé, les locaux doivent être achevés fin 2014.

La précédente bibliothèque financée par le produit de nos bourses aux livres a été inaugurée ce printemps et accueille maintenant les 670 enfants et leurs enseignants du groupe scolaire de AMBOHYJAFY (Hautes Terres à Madagascar).

Un grand merci à tous, acheteurs, donateurs et bénévoles.



L'entrée de la bibliothèque d'Ambohyjafy réhabilitée



Les premiers occupants de la bibliothèque

Le blues en vedette

Le 30 mai, malgré un long pont, « Autour du livre » a pu réunir à la salle des fêtes un public venu découvrir les racines du blues et passer une soirée festive, à la fois littéraire et musicale.

Le responsable de la maison d'édition les Fondateurs de briques à St-Sulpice-sur-Tarn a raconté la vie d'un petit éditeur, qui privilégie la qualité de ses parutions et a publié à ses risques et périls le fameux livre d'Alan Lomax *Le Pays où naquit le blues*.

Le comédien, Gilles Fossier, en a lu des extraits accompagnés par la musique du « One band sébastopol ». Et ne croyez pas qu'il s'agissait d'un big band tel

qu'on le connaît. C'était un seul et même musicien, homme orchestre qui jonglait entre guitares et harmonica en passant par des percussions bricolées par lui, une vieille cafetière en fer blanc, une râpe, un râteau... De tous ces ustensiles hétéroclites, il tire un son miraculeux qui a transporté son public directement dans les rues chaudes de la Nouvelle-Orléans. On en connaît qui vont regretter d'avoir fait le pont !



DÉLIRES
D'ENCRE

Reconnaissance nationale pour Scientilivre

Scientilivre remporte les Trophées Diderot 2014 de l'initiative culturelle.

L'Association des Musées et Centres pour le Développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) a décerné le prix des Trophées Diderot 2014 à Scientilivre. Les trophées Diderot de l'Initiative culturelle ont été créés en 2001 par l'AMCSTI afin de permettre aux milieux de la culture scientifique, technique et industrielle de valoriser des actions significatives et particulièrement marquantes. Hubert Curien fut le premier président de ce prix. Le jury est composé de membres de la communauté scientifique (CNES, Unverscience, centres de culture scientifique, muséums, journaliste scientifique...). Placé sous la présidence d'Étienne Klein, directeur du LARSIM/CEA/Laboratoire des Recherches

sur les Sciences de la Matière/DSM, le jury attribue ce prix après un examen des dossiers présentés.

Scientilivre et Délires d'encre s'inscrivent dans la lignée de l'Université de Montpellier ou du Muséum de Toulouse qui ont déjà remporté les trophées Diderot. La remise du prix s'est déroulée lors du 32^e congrès de l'AMCSTI à Amiens le jeudi 26 juin. Ce Prix vient récompenser le travail de l'association Délires d'encre qui avec le festival Scientilivre notamment, œuvre depuis 14 ans pour le rayonnement de la culture au niveau de Labège et du Sicoval.

Nous vous donnons rendez-vous en octobre pour la prochaine édition de Scientilivre !

Deux mini-stages « sciences et livres » pour les 7-11 ans

- Du 7 au 11 juillet :
« Les grands explorateurs »
- Du 25 au 29 août :
« La chimie au quotidien »
(stage complet)

Pour nous contacter :

contact@deliresdencre.org

05 61 00 59 97

www.deliresdencre.org

Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/delires.dencre>

Twitter :

<https://twitter.com/Deliresdencre>



SEMELLES
DE PLUME

La compagnie de retour du Maroc

La compagnie les Semelles de Plume a été sélectionnée pour représenter la France au Festival international de Théâtre Amateur de Safi du 13 au 17 mai 2014.

Mardi 13 mai en soirée, atterrissage à Marrakech et direction Safi, ville portuaire de la côte atlantique, ville du surf et des potiers. Immersion directe dans le théâtre du Maghreb puisque le soir même nous assistons à la fin de la pièce de la compagnie algérienne et découvrons le Théâtre Royal de Safi, construit il y a deux ans, avec une salle immense et un très beau plateau. Nous découvrons aussi le public qui applaudit beaucoup, à chaque entrée et sortie, qui parle beaucoup, qui réagit de manière sonore, qui entre et sort, bref un futur casse-tête de concentration pour nos comédiennes !

Mercredi, nous découvrons la ville de Safi et le tajine de Fatima qui nous reçoit chez elle pendant ce séjour. Le soir, représentation d'une compagnie de Casablanca :

mise en scène incroyable, belle énergie des comédiens. On comprend que c'est une pièce politique, mais beaucoup de frustrations pour nous, due à notre incompréhension de la langue arabe.

La découverte d'autres formes théâtrales, d'autres cultures, la richesse des échanges avec les autres troupes (Maroc, Algérie, Egypte et Roumanie) et certains spectateurs, tout ceci nous remplit d'enthousiasme.

Jeudi, c'est notre jour ! Nous investissons le plateau dès le matin, y passons la journée entière à courir après les éléments de décor manquants, mais la représentation démarre avec juste deux heures de retard devant une salle pleine et un public qui écoute, qui réagit, qui semble pris par notre univers, par les lumières que Philippe a pris le temps de régler, par le texte

qui se dit sans hurler, par l'histoire de ces deux femmes que tout oppose et qui se retrouveront le temps d'un haïku...

La magie du théâtre opère sous nos yeux... c'était notre dernière représentation de *L'été dépose son odeur sur mes épaules*, et les étoiles ont encore brillé dans les yeux des spectateurs.



JARDINS FAMILIAUX

Belle rencontre avec l'école de musique



La fête des jardins du dimanche 11 mai a débuté sous une météo humide et frileuse, mais de nombreux jardiniers ont répondu présents.

L'école de musique, malgré le froid, a offert aux nombreuses personnes présentes un magnifique moment avec un concert de violoncelles et violon. Monsieur le Maire, accueilli par François Chatelet, a apprécié très particulièrement cet échange entre associations labégeoises.

Après le concert plus de 60 personnes ont partagé les petits plats de chacun et les grillades cuites à point par les jardiniers-cuisiniers. Moment privilégié apprécié de tous. La météo a gratifié l'assemblée de très belles éclaircies pour permettre à Françoise d'organiser un petit concours pour les plus jeunes avec des questions pédagogiques sur les différentes plantes des jardins. L'ensemble des jardiniers en

herbe été heureux de repartir avec son diplôme en poche.

Une belle journée à réitérer très vite (le bureau y travaille).

Pour les Labégeois désirant venir nous rejoindre, il reste encore quelques parcelles libres. Les fiches de demande sont disponibles à l'accueil de la mairie.



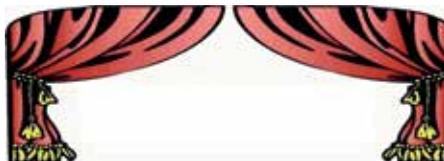
À VENT SCÈNE

L'atelier théâtre

Les cours se déroulent de 20 h 30 à 22 h 30 le mercredi, à la salle des fêtes de Labège. Venez nombreux nous rejoindre sans hésiter même en cours d'année, nous vous accueillerons avec convivialité

Coût : 25 euros d'inscription
75 euros par trimestre

Contact : 05 61 00 58 39



L'Atelier théâtre de Labège vous prie de bien vouloir l'excuser pour le report de son spectacle : *La dépêche et nous*, et vous donne rendez-vous mi-octobre pour sa représentation.

Vous ne serez pas déçus et nous comptons sur vos encouragements !
Merci pour votre compréhension et bonnes vacances à tous

EIMSET

Un enseignement musical de qualité

EIMSET est une école intercommunale qui regroupe les communes de Labège, Escalquens et Auzielle. La motivation et l'engagement de ses professeurs diplômés en ont fait une école dynamique et un fleuron de l'enseignement musical en Haute-Garonne depuis plus de 25 ans.

Les disciplines enseignées à l'EIMSET :
Instruments : Piano, guitare, alto, violon, violoncelle, harpe, flûte bec, flûte traver-

sière, clarinette, batterie, saxophone et guitare électrique.

Eveil musical (maternelle et CP), formation musicale, préparation à l'option musique au baccalauréat.

Une chorale d'enfants et le chœur de Cocagne (chorale adultes) vous offrent la possibilité de venir chanter !

Pratique d'ensemble : orchestres, ensemble de violoncelles, de flûte traversière, de flûte à bec, de guitare et ensemble jazz.

N'hésitez pas à nous contacter au 05 62 24 45 10 ou : eimset@orange.fr
Siège de l'EIMSET :
20 Rue Tournamille - 31670 Labège

Inscriptions pour la prochaine rentrée :
mardi 2 septembre
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Des animatrices motivées

Lors de l'assemblée générale du 3 juin 2014, le nouveau bureau de la Gymnastique Volontaire de Labège a été élu :

- Présidente : Monique DARDEL
- Trésorière : Christine SORS
- Secrétaire : Régine DURAN
- Secrétaire adjointe : Dominique GARDETTE

L'effectif de la saison passée s'élevait à : 131 adhérents (dont 9 messieurs) qui ont bénéficié de 554 heures de cours.

Pour la saison 2014-2015, Maguy JOVER, Emmanuelle RAMEAU et Samuelle BESSE, nos animatrices, continueront à entretenir notre forme physique. Mini-stages de nouvelles disciplines seront à découvrir : mardi ou vendredi soir avec Samuelle et initiation à la marche nordique avec Maguy. La cotisation annuelle s'élève à 105 € (licence comprise).

Reprise des cours mixtes, le lundi 15 septembre 2014. Vous pourrez nous rencontrer lors de la journée des associations le dimanche 7 septembre.

Pour nous contacter :
gv.labege@gmail.com
monique.dardel@free.fr
 Tél. : 05 61 39 87 93



■ Nouveau planning des cours :

le matin à la salle des fêtes, le soir à l'école maternelle.

- Lundi : 9 h 30 à 11 h
« gym tonique + stretching » remise en forme
- Mardi : 9 h 30 à 10 h 45
« cours inspiration Pilates » tous niveaux
- Jeudi : 9 h 30 à 10 h 45 « gym douce »
- Lundi : 19 h 45 à 20 h 45
« cours inspiration Pilates » niveau débutant
- Mardi : 18 h 30 à 19 h 30 « gym tonique »
- Mercredi : 19 h 30 à 20 h 30 « cours inspiration Pilates » niveau intermédiaire
- Jeudi : 18 h 45 à 19 h 45 « gym tonique » et « cours Bien Être » en alternance

Comment nos animatrices font-elles pour rendre leurs cours sympathiques et entraînants tout en nous faisant transpirer ? En voici la recette : une bonne dose de musique, une belle dose de convivialité, une sacrée dose d'encouragements et surtout une grande dose de gentillesse et de compétences.

Nous voulions remercier nos trois professeurs de gymnastique : Maguy, Samuelle et Marie Emmanuelle qui nous accompagnent depuis plusieurs années.

Maguy pour les Pilates et la gym douce qui permet de se détendre tout en se musclant en profondeur.

Samuelle pour la gym douce ou plus cardio qui développe le tonus tout en sculptant le corps.

Marie Emmanuelle pour la gym tonique qui arrive toujours à rendre les abdos agréables.

L'ambiance est également au rendez-vous grâce aux participants toujours aussi motivés pour progresser. Du plus jeune au plus âgé, personne n'est jugé et tout le monde accepté !

Je vous encourage vivement à nous rejoindre à la rentrée, quel que soit votre niveau, si vous voulez faire du sport dans la bonne humeur.

Julie, une élève conquise

Tournoi Open

La saison tennistique a déjà commencé grâce au tournoi interne homologué par la ligue ! Notre chère Sandrine Laplace, trésorière du TCL a brillamment réussi le diplôme de juge arbitre 1^{er} niveau et s'est démenée pour organiser cette compétition labégeoise. La fête du tennis (apéritif grillades) le 21 juin a clos ce tournoi.

Le tournoi OPEN se déroulera comme chaque année, mais du 22 août au 7 septembre.

Nous espérons vous voir nombreux également mais aussi comme spectateurs !

Bonnes vacances d'été à tous et rendez-vous sur les cours à la fin août.

Une belle saison pour le BAD



Le Club de badminton de Labège, BAD à Labège, créé en 2009, comptait pour la saison 2013-2014, 93 licenciés, dont 35 compétiteurs.

Les deux tournois nationaux organisés par le Club en novembre 2013 ont réuni 140 joueurs jeunes et vétérans et, en mars 2014, 120 joueurs seniors.

Le Club a également organisé, en décembre 2013, la deuxième édition des « Dix heures du badmintHon » au profit du Téléthon permettant ainsi une collecte de fonds de 1 000 € soit le double de l'édition précédente.

Enfin, le Club s'est investi dans la vie associative territoriale par sa présence à la Journée des Associations de Labège, des Randovalas 2013 organisées par le Sicoval à Labège ainsi qu'à la manifestation « Sous des dehors d'été » aux côtés

de l'association labégeoise SolHandi.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui a permis la réussite de tous ces événements tant sur le plan sportif que sur le plan matériel.

Le Club s'est orienté également vers la formation puisque le jeune labégeois Paul FOURNY a suivi la formation d'Animateur de Badminton et obtenu avec succès le diplôme fédéral correspondant, l'autorisant ainsi à encadrer régulièrement les jeunes et à organiser des sessions d'entraînement pour les adultes.

Deux adhérentes ont été également formées et ont obtenu le statut fédéral d'Organisateur de Compétition.

Beaucoup de joueurs se sont investis sur les tournois individuels et les couleurs de Labège ont été régulièrement représentées sur la région Midi-Pyrénées.

BAL 1, l'équipe d'interclub départementale adultes, était reconduite cette saison mais elle a dû, après sa montée la saison dernière, redescendre dans la division inférieure suite aux blessures et départs de joueurs essentiels de l'équipe.

Pour nous rejoindre
ou obtenir des renseignements
complémentaires :
labegebad@gmail.com
06 88 55 38 11

SOLHANDI

Plusieurs actions au Maroc

SolHandi mène toujours ses deux projets de centre pour personnes handicapées au Maroc. Le premier à Todgha el Oulia fonctionne depuis 2011. Le second à Chichaoua est lancé. Nous attendons le premier coup de pioche.

SolHandi, au mois d'octobre, acheminera des fauteuils roulants et divers matériel vers les personnes handicapées de Todgha El Oulia qui en ont bien besoin. Un équipage de quatre personnes, deux véhicules et deux remorques est prévu. Un bus 17 places sera aussi acheminé pour le centre de personnes handicapées de Chichaoua.

■ Tourisme solidaire

Dans le but d'apporter un peu de revenus au centre de Todgha El Oulia, SolHandi se propose d'organiser des voyages de tourisme solidaire.

■ Trek du 11 au 18 octobre 2014.

Depuis le centre de qualification pour personnes handicapées. Un circuit itinérant de 6 jours mènera par la palmeraie, aux fabuleuses gorges du Todgha, puis au travers du massif de Todgha, aux somptueuses gorges de Dadès. La durée des étapes sera d'environ 5 h, avec mules et muletiers, en passant par des cols à 2 500 et 2 700 m. La randonnée n'est absolument pas technique mais nécessite une bonne condition physique. Le portage des affaires personnelles sera assuré par des mules. L'hébergement se fera sous toiles berbères, sous tentes igloo, dans des grottes d'habitation des nomades et en hébergement type refuge.

Nous avons noué des partenariats avec des acteurs locaux. D'autres prestations seront effectuées bénévolement par les

bénéficiaires du centre pour personnes handicapées de Todgha El Oulia. Les bénéficiaires iront à 100 % au centre. Ils sont dégagés par une réduction importante ou par un don direct de la part des partenaires de SolHandi. Le nombre de participants est limité à six afin de ne pas trop perturber l'environnement traversé et de respecter les populations de nomades que le groupe de manquera pas de rencontrer.

Pour en savoir plus:
<http://solhandi.fr/trek>
contact@solhandi.fr
Tél. : 06 70 30 31 42



Venez danser avec nous



Vous êtes à la recherche de cours de danse ? Vous débutez ou vous êtes danseur confirmé ? Vous cherchez une activité de loisir ? C'est avec enthousiasme que nous vous accueillons dans notre association de danse à Labège, le Dance Club de Labège.

Au programme, de nombreuses danses que nous avons hâte de vous faire découvrir : salsa, rock, lindy, boogie, danses latines, danses standards, Zumba®... dans une ambiance conviviale et décontractée, comme en témoignent les quelques photos de notre 18^e Nuit de la Danse.

Cet évènement annuel du Dance Club, a été honoré, cette année, par la présence de Monsieur Ducert, Maire de Labège. Il a pu apprécier la qualité de nos cours au travers de l'évolution des différents ballets présentés. Nous le remercions vivement. Nos professeurs, danseurs professionnels depuis de nombreuses années, nous transmettent le sens du rythme et leur passion.

• **Maîtrisez les techniques des danses les plus usuelles.**

Vous voulez apprendre à danser le tango, la valse, le paso-doble, le madison ? Vous perfectionner dans des disciplines plus pointues telles que le quick-step, la valse lente, vous progresserez dans toutes ces danses et ne pourrez plus répondre en soirée que vous ne savez pas danser !

• **Maîtrisez la plus pratiquée des danses latinos.**

Est-il nécessaire de présenter la plus connue de toutes les danses latinos ? Les cours débutants reprendront les bases de cette danse et nous emmèneront vers des figures plus techniques de salsa cubaine ou portoricaine et vers des ruedas étonnantes (travail en cercle créant beaucoup d'ambiance...). Pour les confirmés, il s'agira simplement de l'évolution et du perfectionnement des bases acquises les premières années afin de permettre aux danseurs une autonomie et un amusement garanti.

Une alternative très à la mode aux cours de fitness, **la Zumba.**

Venez danser des chorégraphies simples mais physiques sur des rythmes empruntés aux danses latinos les plus connues (salsa, meringué, chacha...). Pensez aux changements de Tee-shirt !

• **Avec passion et pédagogie vous deviendrez des rockeurs aguerris.**

Cette danse indémodable vous sera

facilement accessible, vous apprendrez les pas de base, les figures les plus sympathiques et des jeux de jambes à en faire trembler les plus belles pistes de danses. L'association organise des démonstrations, des stages et des soirées.

Pour progresser en un temps record, participez à nos stages. Chacun est consacré à une danse particulière pour progresser très rapidement. Ils servent aussi bien à se perfectionner qu'à découvrir une nouvelle discipline. Ils sont ouverts à ceux qui suivent déjà des cours comme à ceux qui ne fréquentent pas encore l'association.

**Faites le premier pas...
Visitez notre site :
danceclubdelabege.fr
et contactez-nous
ou venez nous rencontrer !**

**Contacts :
06 14 83 72 45
danceclublabège@gmail.com**



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014

DANS LE PARC MUNICIPAL DE 14H À 17H

Organisée par les services municipaux

FÊTE des ASSOCIATIONS



**Stands associatifs
Inscriptions aux associations
Jeux gonflables gratuits**

SOLEVAL, Agence Locale de l'Énergie et du Climat en Sicoval sud-est toulousain, sera présente sur un stand au cours de la fête des associations.

Cette association a pour objet de favoriser et d'entreprendre des opérations visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie, à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement, d'être un espace d'information pour les particuliers et les collectivités sur les thématiques de la maîtrise de l'énergie et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Vous pourrez vous informer sur leurs actions telles que : familles à énergie positive ou la thermographie qui permet de diagnostiquer l'isolation des bâtiments.



Photos d'une précédente fête des associations





Pharmacies de garde *Dimanches et jours fériés*

Juillet

■ 14	Dixon-Jourdan & Laborde Berger-Rispal & Verdu	Saint-Orens Verfeil	05 61 39 91 93 05 61 35 61 47
■ 20	Duplouich Bezombes-Paludetto Cassaigne-Cier	Fonsegrives Lapeyrouse F. Villefranche L.	05 61 24 02 00 05 62 79 63 79 05 61 81 62 22
■ 27	Poey & Savoye Dalicieux	Saint-Jean Labège	05 61 74 70 22 05 61 39 83 38

Août

■ 3	De Bonnecaze Courtiade Caillot	Saint-Jean Drémil L. Villefranche L.	05 61 74 33 54 05 61 83 94 94 05 61 27 17 33
■ 10	Galy-Gasparrou Voloquine	Saint-Orens Rouffiac T.	05 62 47 94 00 05 61 09 75 18
■ 15	Blanc Claude & Ramio	Montrabe Caraman	05 61 84 67 39 05 61 83 10 37
■ 17	Foyard Jorro	l'Union Auzielle	05 34 27 10 00 05 61 75 95 83

■ 24	Rampin Darrigade	l'Union Escalquens	05 62 89 29 69 05 61 27 92 70
■ 31	Alalouf-Hermann & Tauriac Amalric Batigne & Canuel	Fonsegrives Montastruc Villefranche L.	05 61 24 25 16 05 61 84 21 55 05 61 81 60 73

Septembre

■ 7	Bordes & Couasnom Delmas & Terrasse	Saint-Orens Castelmaurou	05 61 39 06 98 05 61 09 10 62
■ 14	Aspe & Moras Cahuzac & Dolsan	Saint Jean Labège	05 61 74 00 18 05 62 24 45 23
■ 21	Latour & Mellano Beugnet & Stigliani	l'Union Lanta	05 61 74 32 50 05 61 83 78 19

Vous pouvez obtenir les permanences en téléphonant au 32 37

**Pharmacie de nuit : 76 allées Jean-Jaurès
tél. : 05 61 62 38 05**

Fermetures et horaires d'été

• Mairie : horaires d'été du 15 juillet au 14 août 2014 inclus

- lundi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mardi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires jusqu'au 23 août inclus

• Services publics

- Crèche, fermée du 28 juin au 24 août
- Halte-garderie, fermée du 26 juillet au 25 août
- Déchèterie, ne ferme pas
- Médiathèque : horaires d'été du 8 juillet au 31 août, de 15 h à 19 h, les mardis, mercredis et vendredis

- Bureau de poste de l'Autan : fermé du mardi 15 juillet au samedi 30 août

- Bureau de poste du Centre commercial

Labège 2 : ouvert tout l'été, du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 sans interruption ; le samedi de 10 h à 12 h 30

• Commerces

- Bar/brasserie/pizzeria Le Septime, fermé du 2 au 20 août
- Boulangerie, fermée l'après-midi du 11 au 31 août
- Boucherie, fermée du 18 au 31 août
- Casino, fermé du 4 au 25 août
- Fleuriste, fermé du 10 au 31 août
- Journaux / Tabac, reste ouvert

Permanences de consultation d'avocats

Juillet	
Permanences de 14 h 30 à 16 h 30	
Vendredi 4 juillet	M ^e Ludovic SEREE DE ROCH
Vendredi 18 juillet	M ^e Axelle FRANCOIS-THARY
Septembre	
Vendredi 5 septembre	M ^e Sophie MONIER
Vendredi 19 septembre	M ^e Marie-Laure CAVALIE-FORTUNE

En raison des vacances judiciaires, il n'y aura pas de consultation juridique au mois d'août

Calendrier des collectes de déchets 2014

- Déchets ménagers résiduels
(bac à sortir la veille au soir)
- Emballages sauf verre
(bac à sortir avant midi)
- Verre (sortir la caissette
ou le bac avant midi)
- Encombrants + DEEE
(à sortir la veille au soir)

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Un calendrier de la collecte des déchets (nouveau rythme à partir du 1^{er} février) vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Nous complétons cette information en publiant ci-dessous le calendrier des ramassages des déchets verts.

2014



Calendrier des collectes de déchets verts

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
janv																															
fév																															
mars																															
avril																															
mai																															
juin																															
juil																															
août																															
sept																															
oct																															
nov																															
déc																															

Rappel : pour la collecte des déchets verts

- ▶ Les branchages doivent être stockés, groupés et attachés avec des ficelles en fagots de 1m de long maximum.
- ▶ Feuilles et déchets végétaux menus doivent être stockés dans des contenants de votre choix, ouverts, de 80l maximum.
- ▶ L'ensemble de ces déchets

doit être entreposé sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte. Les usagers doivent faire en sorte de ne pas gêner par ce stockage les voies piétonnes et carrossables.

▶ Seuls les déchets verts seront collectés, ce qui exclut les gravats et autres déchets.

Rappel déchèterie de Labège

Impasse de la Bourgade

Route de Baziège
(Rond point Néon
Aquitaine)

Tél. 05 61 39 99 18

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 18h

Samedi, dimanche
9h30 - 17h

Fermée le mardi et jours fériés



Mairie - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 44 44 • Courriel : accueil@ville-labège.fr

Horaires :

- Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le vendredi 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)
- Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h
- Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires